

Contrat territorial

bassin versant de la **DORE**

Dossier de Déclaration d'Intérêt Général
DIG Warsmann 2023

2023

Table des matières

Présentation du demandeur	2
Projets présentés dans ce dossier	2
Mémoire justificatif	3
1. Contexte de cette demande	3
2. Actions concernées par ce dossier de DIG	4
3. Justification de l'intérêt général	5
4. Objectifs et actions du Contrat Territorial, compatibilité des actions avec le SDAGE Loire-Bretagne	6
5. Compatibilité des actions avec le SAGE de la Dore	7
Mémoire explicatif	8
6. Projet : Restauration de zones humides sur la masse d'eau Faye	8
7. Projet : Restauration d'une zone humide sur la masse d'eau Miodet	16
8. Projet : Recul de résineux sur plusieurs secteurs	19
9. Projet : Entretien de végétation de berge	29
Dossier loi sur l'eau – Notice d'incidence N2000	33
.....	36
Site Natura 2000 Dore et affluents	36
Site Natura 2000 de la Cavité minière de la Pause	36
10. Incidence sur la ressource en eau	37
11. Incidence sur le milieu aquatique	37
12. Incidence sur l'écoulement des eaux	37
13. Incidence sur la qualité des eaux	37
14. Végétation de berge	38
15. Incidence sur la faune	38
16. Mesures particulières	38
Annexes	39

Présentation du demandeur

Ce dossier est réalisé dans le cadre du Contrat territorial - Bassin versant de la Dore par le porteur du projet :

Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Au titre de son objet/compétence « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »,

représenté par **Éric DUBOURGNOUX**,

agissant en tant que Président du comité syndical dans sa formation « Grand Cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore »,

conformément à la délibération de l'assemblée en date du 16 octobre 2020.

Maison du Parc

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél : 04.73.95.57.57

Courriel : info@parc-livradois-forez.org

Contacts : Sylvain RIGAUD, Sébastien BRET, Sylvain SAXER (chargés de mission du Contrat territorial Dore)

Projets présentés dans ce dossier

Ce dossier constitue le **mémoire justifiant l'intérêt général de 4 projets de la programmation d'actions 2023 - 2025 du syndicat mixte du Parc, inscrits dans le Contrat territorial Bassin versant de la Dore et, pour partie dans le Contrat Vert et Bleu Parc Livradois-Forez bassin versant de la Dore :**

- **Restauration de zones humides sur la Faye**
- **Restauration d'une zone humide sur le Miodet**
- **Recul de résineux à l'opportunité : Credogne / Dolore / Carcasse / Pamole**
- **Entretien de cours d'eau : Olliergues, Aubusson, Ambert**

Il intègre également les pièces justificatives propres à la **procédure de Déclaration au titre de la Loi sur l'eau** dans le cas où c'est nécessaire.

Mémoire justificatif

1. Contexte de cette demande

1.1. Le contrat territorial du bassin versant de la Dore

La **démarche de Déclaration d'intérêt général (DIG)** est réalisée dans le **cadre du Contrat territorial (CT) du bassin versant de la Dore 2020-2025**.

Le Contrat territorial Bassin versant de la Dore 2020-2025 est un **programme d'actions pour améliorer la qualité écologique des milieux aquatiques du bassin versant de la Dore**. Son objectif principal est de **contribuer à l'atteinte de l'objectif commun de la Directive Cadre européenne sur l'Eau qui demande l'atteinte du « Bon état des eaux »**.

Le Contrat territorial constitue en outre le principal outil des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre pour mettre en œuvre leur **compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) sur le bassin versant de la Dore**.

Les documents constitutifs du Contrat territorial sont consultables sur le lien suivant :

https://parclivradoisforezorg-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/s_rigaud_parclivradoisforez_org/EsDypzeVctJFoTM9L-XXbLgBPm2QEsS50DKqaGrHyrFizw?e=4BQn77

Une partie des actions réalisées dans le cadre de Contrat territorial sont des travaux de restauration de cours d'eau situés sur des propriétés privées.

La démarche de **DIG est donc un préalable obligatoire** à leur réalisation et donc indispensable à la mise en œuvre cohérente du programme d'actions du Contrat territorial tel qu'il a été validé.

1.2. La DIG du Contrat territorial Dore 2020-2025 élaborée en 2019

Une procédure de déclaration d'intérêt général a été lancée en 2019, en procédure « classique » (définie par les articles L. 151-36 à L. 151-40 du Code rural et détaillée par les articles R.214-88 à R.214-104 du Code de l'environnement) **incluant une enquête publique**. Il s'agit du dossier DIG du Contrat territorial Dore 2020-2025.

Il porte sur tout le territoire du CT mais ne concerne que les actions dont le projet était suffisamment avancé pour que son dimensionnement y soit présenté.

Il s'agit des opérations récurrentes sur l'ensemble de la période d'intervention du Contrat territorial (6 ans) et qui concernent un linéaire important de cours d'eau et de nombreux propriétaires.

Les opérations du CT concernées sont :

- Maîtrise du piétinement des berges,
- Restauration de la ripisylve,
- Limitation de l'impact des résineux sur les cours d'eau,
- Entretien régulier des secteurs à enjeux

1.3. DIG de type « WARSMANN » pour les opérations complexes

Pour les travaux plus complexes et nécessitant des études de conception, il a été proposé qu'ils fassent l'objet de déclaration d'intérêt général type Warsmann, selon l'avancement des projets. Ces démarches se font au cours de la mise en œuvre du Contrat territorial.

En effet, au fur et à mesure de l'avancement des projets, des études, de la concertation, une procédure simplifiée de DIG est faite et concerne des travaux localisés ou correspondant à la deuxième phase du contrat territorial 2023-2025.

Ce présent dossier constitue la quatrième demande de DIG de type Warsmann dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat territorial bassin versant de la Dore 2020-2025.

2. Actions concernées par ce dossier de DIG

Ce dossier de Déclaration d'Intérêt Général de type « WARSMANN » concerne 4 projets de la programmation d'actions 2023 - 2025 du Syndicat mixte du Parc, inscrits dans le Contrat territorial Bassin versant de la Dore et, pour partie dans le Contrat Vert et Bleu Parc Livradois-Forez bassin versant de la Dore :

- **Restauration de zones humides sur la Faye,**
- **Restauration d'une zone humide sur le Miodet,**
- **Recul de résineux à l'opportunité sur plusieurs secteurs : Credogne, Dolore, Carcasse , Pamole,**
- **Entretien de la végétation de berges sur trois secteurs (Olliergues, Aubusson, Ambert).**

Ces actions sont portées par le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez au titre de sa « compétence transférée GEMAPI ».

2.1. Communes concernées par cette procédure

Les communes concernées par cette procédure sont :

- Le Brugeron et la Renaudie pour le projet restauration de zones humides sur la Faye,
- Saint-Eloy-la-Glacière pour la restauration de la zone humide sur le Miodet,
- **Grandval, la Chapelle-Agnon, Saint-Eloy la Glacière, Saint Bonnet le Chastel, Saint Victor Montvianeix et Vollore-Montagne** pour le projet « Recul de résineux » en bordure de cours d'eau à l'opportunité,
- **Aubusson d'Auvergne, Augerolles, Vollore-Ville, Ambert, Olliergues, Saint Gervais sous Meymont et Marat** pour les actions d'entretien régulier de nouveaux secteurs à enjeux.

2.2. Textes applicables à cette procédure

Cette procédure est régie par les articles suivants :

- Article L.151-37 du code rural modifié par la loi n°2012-387 dite loi Warsmann :

« Sont dispensés d'enquête publique, sous réserve qu'ils n'entraînent aucune expropriation et que le maître d'ouvrage ne prévoit pas de demander une participation financière aux personnes intéressées, les travaux d'entretien et de restauration des milieux aquatiques. »

- Article L.211-7 du code de l'environnement qui permet aux collectivités locales et leurs groupements d'utiliser les articles L.151-36 à L.151-40 du code rural notamment pour les travaux d'entretien et d'aménagement de cours d'eau.

- Les articles R.214-88 et suivants du code de l'environnement pour la composition du dossier de DIG. Les articles R.214-32 et suivants du code de l'environnement pour une éventuelle déclaration loi sur l'eau.

3. Justification de l'intérêt général

3.1. Contexte européen, national et local en faveur de la restauration des milieux aquatiques

Le **Code de l'environnement** et la **loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006** définissent la protection, la mise en valeur, la restauration des milieux naturels, des espèces et notamment de l'eau comme étant d'intérêt général :

- **Article L110-1** modifié par la loi n° 2016-1772 du 8 août 2016 - art. I et II,
- **Article L210-1** modifié par la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 – art 1 JORF 31 décembre 2006,

Directive européenne 2000/60/CE, dite Directive Cadre sur l'Eau (DCE) affiche une grande ambition environnementale en fixant pour objectif emblématique le bon état des eaux en 2015,

SDAGE 2016-2021 (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) bassin Loire-Bretagne, approuvé le 18 mars 2022 : considère la restauration de la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau comme l'une de ses orientations fondamentales,

SAGE de la Dore (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), approuvé par arrêté inter-préfectoral le 7 mars 2014 est en vigueur sur le bassin versant de la Dore.

La **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)** est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018. Les actions entreprises dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par **l'article L211-7 du Code de l'environnement**.

La collectivité doit faire une demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour la programmation de travaux qu'elle compte mener, comme défini par les **articles L. 151-36 à L. 151-40 du Code rural**. La mise en application est détaillée par les **articles R.214-88 à R.214-103 du Code de l'environnement**. A ce titre le SM PNRLF porte le SAGE Dore et les compétences hors GEMAPI et GEMAPI sur le territoire concerné par les travaux présents dans ce document.

3.2. Concertation lors de l'élaboration du Contrat territorial Dore

Au cours de la phase d'élaboration du Contrat territorial, les acteurs de la gestion des milieux aquatiques du territoire ont contribué au dimensionnement à travers une large concertation notamment en participant aux réunions du comité de pilotage (instance qui regroupe les représentants de 50 structures) et/ou aux ateliers thématiques.

Les réunions ont permis à chaque groupe d'acteurs de s'exprimer quant aux faits exposés et aux décisions à prendre.

Suite aux processus d'élaboration, la formation « Grand Cycle de l'Eau du bassin versant de la Dore » le comité syndical de l'objet « Grand Cycle de l'Eau » du Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez formation qui porte le Contrat territorial du bassin versant de la Dore pour le compte des 7 Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) du territoire a validé le projet de Contrat territorial Dore le 18/06/2019 et le 02/06/2022 lors de la validation du projet pour le deuxième cycle 2023-2025.

4. Objectifs et actions du Contrat Territorial, compatibilité des actions avec le SDAGE Loire-Bretagne

La Directive établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau n° 2000-60-CE (DCE) du 23 octobre 2000 fixe les objectifs à atteindre pour le bon état des eaux au plus tard en 2027 (étape intermédiaire en 2021) avec un objectif emblématique initial de bon état en 2015.

Le « bon état » des masses d'eau garantit une gestion soutenable de cette ressource vitale pour l'humanité et pour les autres espèces vivantes. Le « bon état » des masses d'eau est défini dans la DCE comme :

- le bon état écologique et le bon état chimique pour les masses d'eau de surface (par exemple une rivière).

Déclinés dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2022-2027) à l'échelle du district hydrographique Loire Bretagne, les délais pour atteindre les objectifs de bon état écologique des 30 masses qui composent le bassin versant de la Dore sont présentés ci-après.

Découpage diagnostic SAGE Dore	code	Masse d'eau	Objectif SDAGE 2022-2027	
			Objectif écologique	Délai écologique
Dore amont	FRGR2221	Volpie	Bon état	2027
	FRGR2213	Batifol	Bon état	2021
	FRGR2146	Valeyre	Bon état	2021
	FRGR1480	Grand-rive	Bon état	2021
	FRGR0268	Dolore	Bon état	2021
	FRGR2063	Diare	Bon état	2027
	FRGR2011	Riolet	Bon état	2027
	FRGR2163	Escures	Bon état	2021
	FRGR2077	Saint Pardoux	Bon état	2021
	FRGR0230a	Dore (Pl. Ambert)	Bon état	2021
	FRGR0229	Dore (amont)	Bon état	2021
Dore moyenne	FRGR1345	Couzon	Bon état	2021
	FRGR0269	Faye	Bon état	2021
	FRGR1197	Gérize	Bon état	2021
	FRGR1125	Vertolaye	Bon état	2021
	FRGR1002	Carcasse	Bon état	2021
	FRGR1092	Minchoux	Bon état	2021
	FRGR1083	Mende	Bon état	2027
	FRGR1150	Miodet	Bon état	2027
	FRGR1238	Moulin de Layat	Bon état	2027
FRGR0230b	Dore (Verto./Courp.)	Bon état	2021	
Dore aval	FRGR1679	Vauziron	Bon état	2021
	FRGR1665	Credogne	Bon état	2021
	FRGR1651	Dorson	Bon état	2027
	FRGR0270	Durolle	Bon état	2027
	FRGR1547	Roches	Bon état	2021
	FRGR1511	Cros	Bon état	2021
	FRGR1411	Lilion	Bon état	2027
	FRGR1573	Malgoutte	Bon état	2027
FRGR0231	Dore (aval)	Bon état	2027	

Comme le rappelle le 11° programme 2019-2024 de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (octobre 2018), **la restauration et la préservation des milieux aquatiques, cours d'eau et milieux humides, font partie**

des principales actions à mener pour atteindre les objectifs du SDAGE qui vise le bon état écologique d'au moins 61% des masses d'eau « cours d'eau » en 2021.

5. Compatibilité des actions avec le SAGE de la Dore

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Dore a donné un avis très favorable au programme d'actions du Contrat territorial bassin versant de la Dore le 4 juin 2019 et réaffirmé le 20 juin 2022 lors de l'avis sur le projet du 2^e cycle (2023-2025) du Contrat territorial.

Le tableau ci-après présente la cohérence entre les dispositions du SAGE et chacun des objectifs du programme d'actions qui regroupent une ou plusieurs actions.

Volets		Thématiques	Objectifs		Cohérence avec le SAGE Dore
			code	libellé	
Volet A : Milieu aquatique	Reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés	Hydromorphologie	A1	Restauration de la morphologie et amélioration de la qualité	QM_13 / QM_18 / QM12 / QM_04
			A2	Restauration et maintien de la ripisylve et amélioration de la qualité	QM_11 / QM_12 / QM_18
		Milieux alluviaux	A3	Restauration de la fonctionnalité des milieux alluviaux de la Dore	QM_05 / QM_03 / QM_02 / QM_04
		Continuité écologique	A4	Restauration de la continuité écologique	QM_09 / QM_10
		Zones humides	A5	Restauration et préservation des zones humides	ZH_04 / ZH_01 / ZH_03
		Biodiversité milieux aquatiques	A6	Lutte contre l'érosion de la biodiversité des milieux aquatiques	QM_11 / QM_13 / QM_07 / QM_15
Volet B : Qualité	Maintien ou amélioration de la qualité de l'eau	Pollution diffuse agricole	B1	Evolution des pratiques en faveur d'une agriculture plus respectueuse des milieux naturels aquatiques	QM_13 / ZH_04
		Pollution domestique	B2	Réduction des pollutions d'origine domestique	QE_05 / QE_06
		Pollution industrielle	B3	Réduction des pollutions d'origine industrielle	QE_10
Volet C : Quantité	Gestion quantitative de la ressource en eau et anticipation des conséquences du dérèglement climatique	Gestion des déficits quantitatifs	C1	Gestion et réduction des déficits quantitatifs	GQ_01 / GQ_05
		Inondations	C2	Prévention du risque inondation	IN_01
Volet D : Communication et suivi	Communication et évaluation de la stratégie territoriale	Communication	D1	Faire évoluer les perceptions et les mentalités	GO_03
		Suivi, bilan, évaluation	D2	Evaluation et adaptation de la stratégie du Contrat territorial	GO_03
Volet E : Structure	Pérennisation de la bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques	Animation, structure	E1	Assurer le suivi administratif et financier des actions et coordonner l'ensemble des dossiers	QM_01
		Equipe technique	E2	Assurer la mise en œuvre des actions sur les milieux aquatiques et la médiation auprès des riverains	QM_01

Ce présent dossier concerne des projets qui s'inscrivent dans l'objectif du Contrat territorial :

- **A2 : Restauration et maintien de la ripisylve et amélioration de la qualité** (projet : Recul de résineux à l'opportunité),
- **A5 : Restauration et préservation des zones humides** (projets : Restauration de zones humides sur la Faye et Restauration d'une zone humide sur le Miodet),
- **C2 : Prévention du risque inondation** (projet nouveaux secteurs d'entretien de la végétation de berge des secteurs à enjeu inondation).

Ceux-ci répondent à plusieurs dispositions du PAGD du SAGE (cf. colonne « Cohérence avec le SAGE Dore »).

Mémoire explicatif

6. Projet : Restauration de zones humides sur la masse d'eau Faye

6.1. Plan de situation du projet

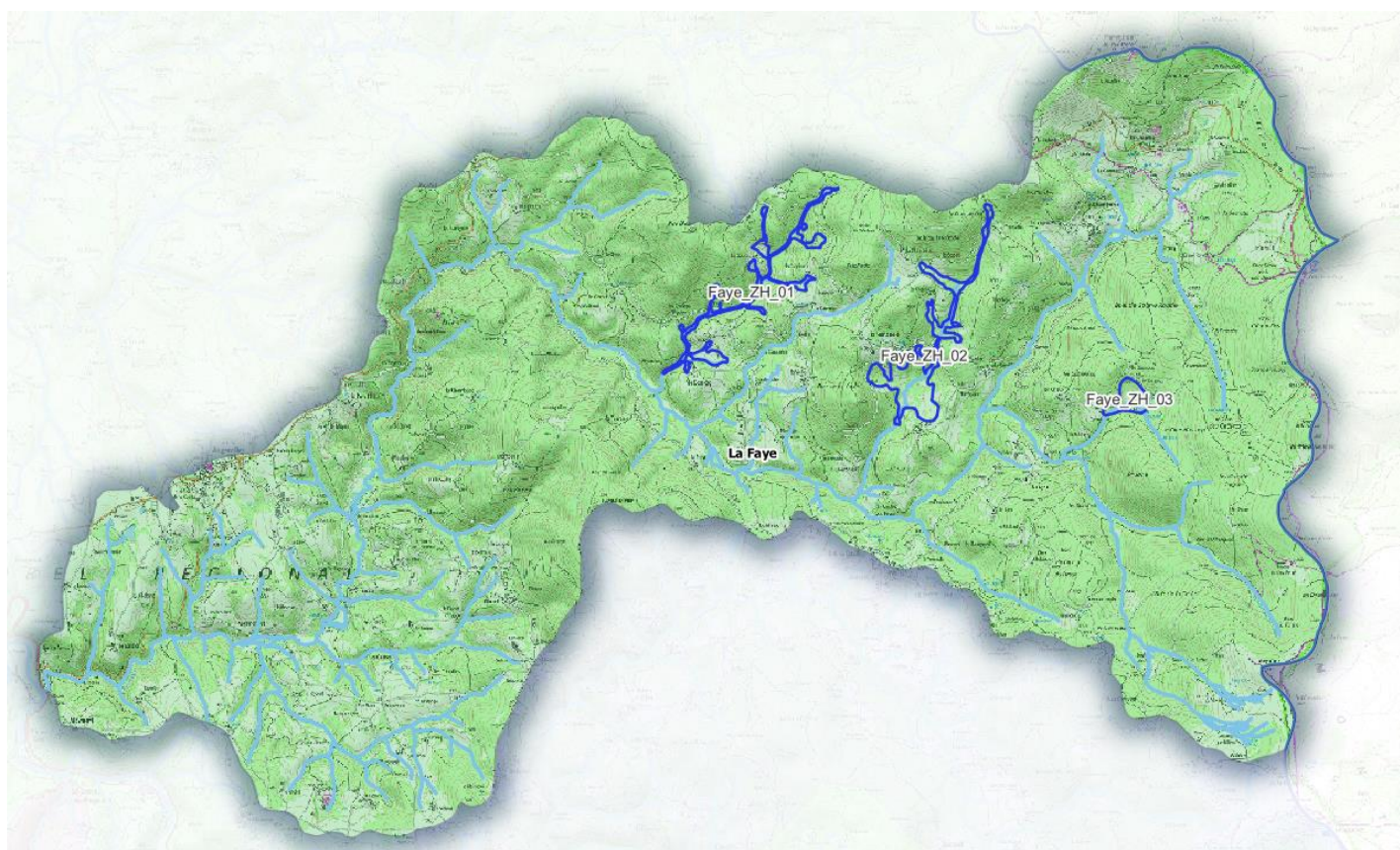


Le projet se situe sur le bassin versant de la Dore dans le département du Puy-de-Dôme en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Dore est l'un des principaux affluents de l'Allier, située entre le Livradois et le Forez.

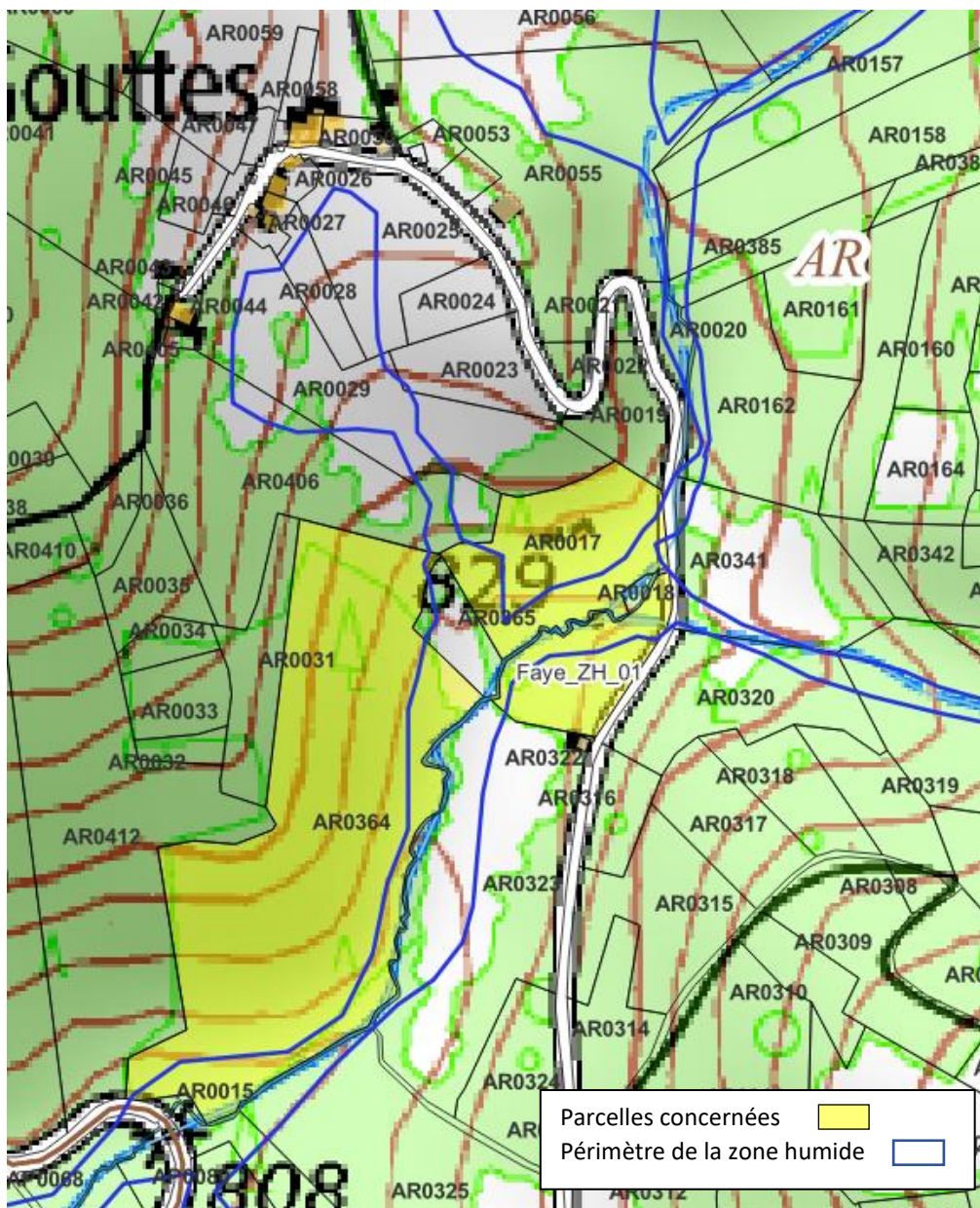
Le projet se situe sur les communes de la Renaudie et du Brugeron au sein des territoires des Communautés de communes Ambert-Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne sur le bassin versant de la Faye.

Plusieurs parcelles sont concernées par une intervention visant l'amélioration de l'état de conservation ainsi que la restauration des fonctionnalités de ces zones humides.



Zones humides de la programmation de travaux 2023 sur le bassin versant de la Faye

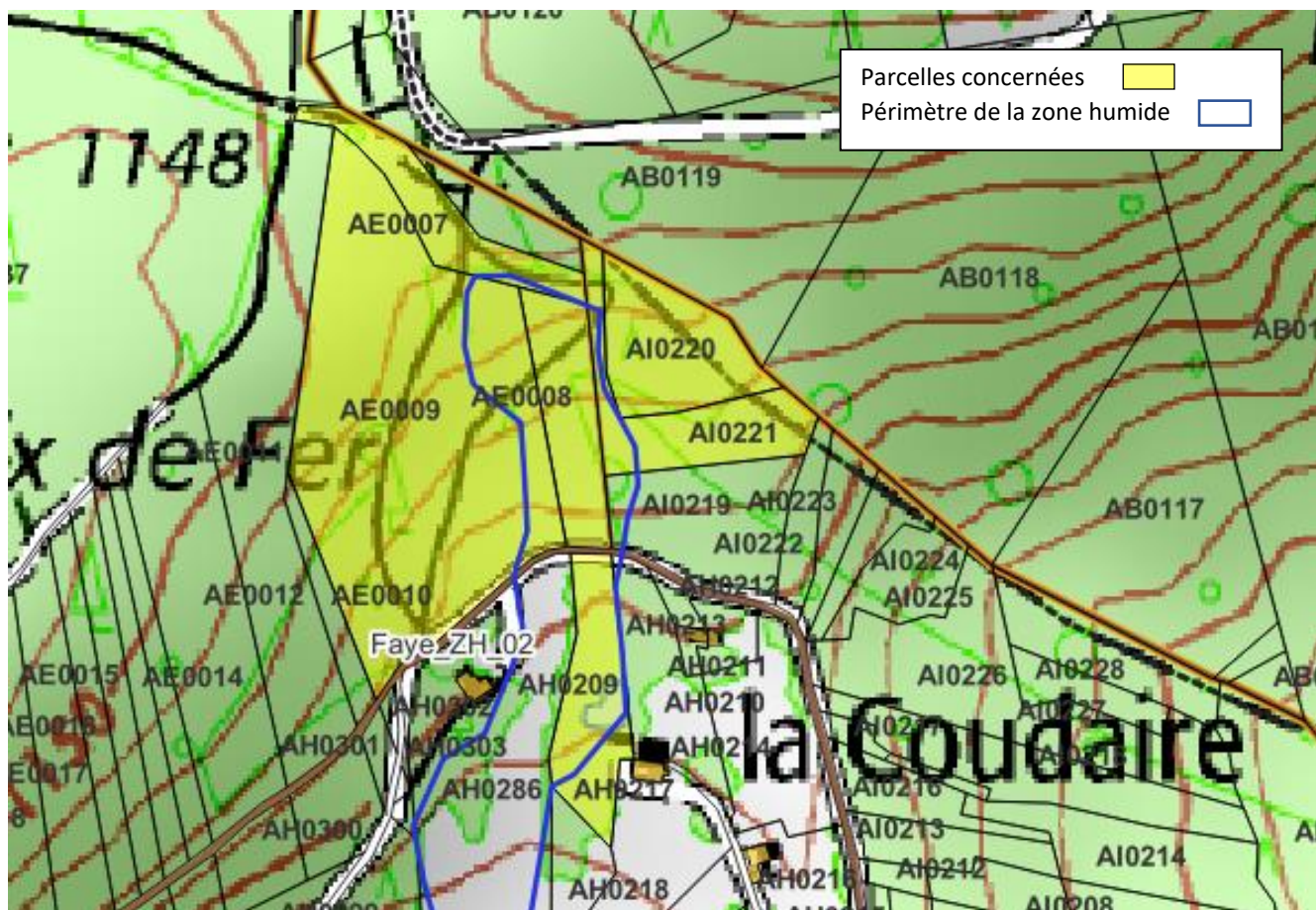
Sur Faye_ZH_01 au lieu-dit Les Gouttes – commune de la Renaudie



Carte de localisation des parcelles Faye ZH 01

Faye_ZH_01 sur la Faye			
Code parcelle	Commune	Surface de la parcelle (m²)	Propriétaire
630298000AR0017	LA RENAUDIE	7385	M GENESTE/DIDIER - Nu-propriétaire - MME GOUTTEFANGEAS/MARIE JOSEPH AUGUSTA - Usufruitier (associé avec N)
630298000AR0321	LA RENAUDIE	4086	- M FOURNET-FAYARD/JEAN PAUL -
630298000AR0364	LA RENAUDIE	29301	- M CUOQ/JEAN-MARIE -

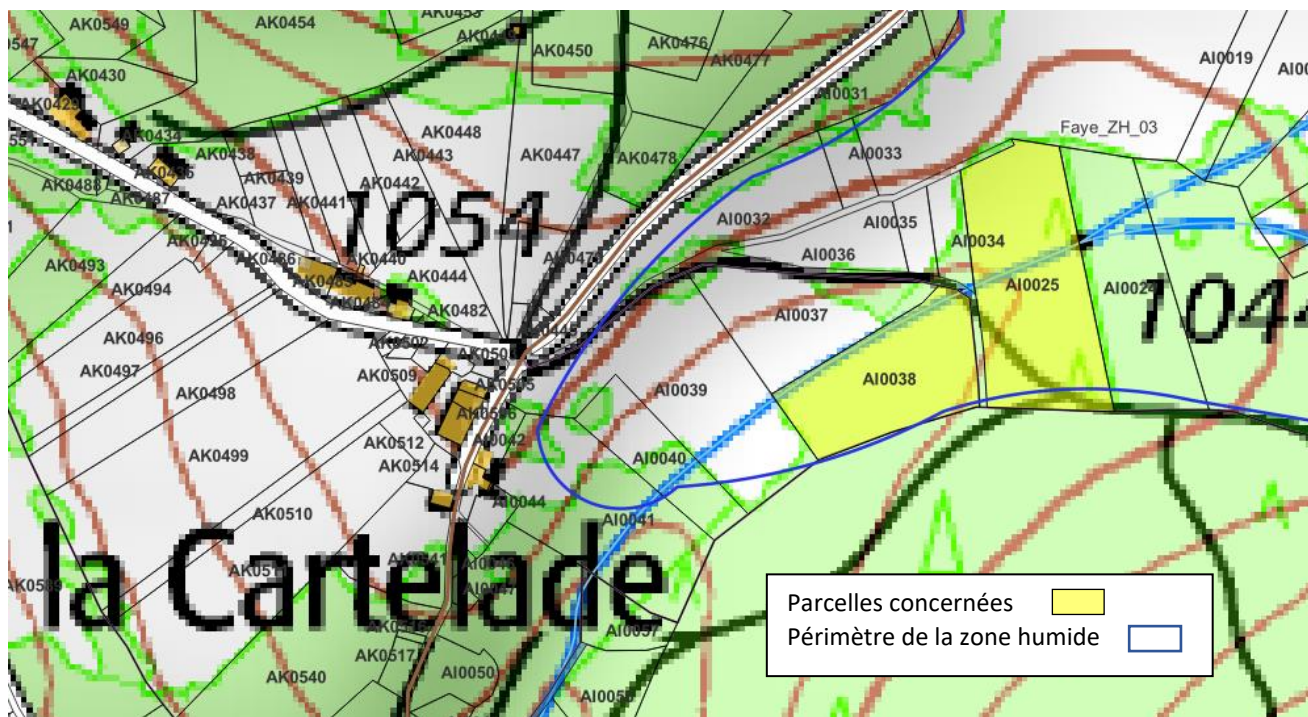
Sur Faye_ZH_02 au lieu-dit La Coudaire – commune de La Renaudie.



Carte de localisation des parcelles Faye ZH 02

Faye_ZH_02 sur la Faye			
Code parcelle	Commune	Surface de la parcelle (m²)	Propriétaire
630298000AE0007	LA RENAUDIE	3698	MME FAFOURNOUX/ANDREE MARIE AIMEE
630298000AE0008	LA RENAUDIE	4218	MME MORANGE/MARIE
630298000AE0009	LA RENAUDIE	28034	MME MORANGE/MARIE
630298000AI0220	LA RENAUDIE	5267	M CHAZAL/PIERRE MICHEL FELIX
630298000AI0221	LA RENAUDIE	4639	MME FAFOURNOUX/ANDREE MARIE AIMEE
630298000AH0209	LA RENAUDIE	4620	MME SION/MARIE BRIGITTE JACQUELINE – M BOUDAL/BERNARD JEAN

Sur Faye_ZH_03 au lieu-dit La Cartelade – commune du Brugeron



Carte de localisation des parcelles Faye ZH 03

Faye_ZH_03 sur la Faye			
Code parcelle	Commune	Surface de la parcelle (m²)	Propriétaire
630057000AI0025	LE BRUGERON	6202	M FONLUPT/SEBASTIEN
630057000AI0038	LE BRUGERON	4175	M FONLUPT/SEBASTIEN

6.2. Objectifs des travaux

Ces travaux visent une amélioration de la fonctionnalité des zones humides.

Sur cette partie du bassin Forez, la déprise agricole a entraîné la réutilisation d'anciennes pâtures laissées à l'abandon. Une multitude de parcelles dont une en partie humide a été plantée avec des essences résineuses inadaptées dans un objectif de production forestière. Cela constitue une des plus fortes pressions sur ces bassins versants.

Ces plantations impactent notamment les zones humides qui représentent un atout indispensable au regard de leurs multiples services écosystémiques, d'épuration, de stockage de l'eau, de temporisation des crues et de réserve de biodiversité spécifique.

Afin de poursuivre la stratégie de restauration de ces milieux déjà effectuée dans le cadre des précédents contrats territoriaux et aux vues des enjeux actuels en termes de ressource en eau et de biodiversité, il apparaît prioritaire de continuer la restauration de ces milieux humides.

6.3. Mise en œuvre et recommandations

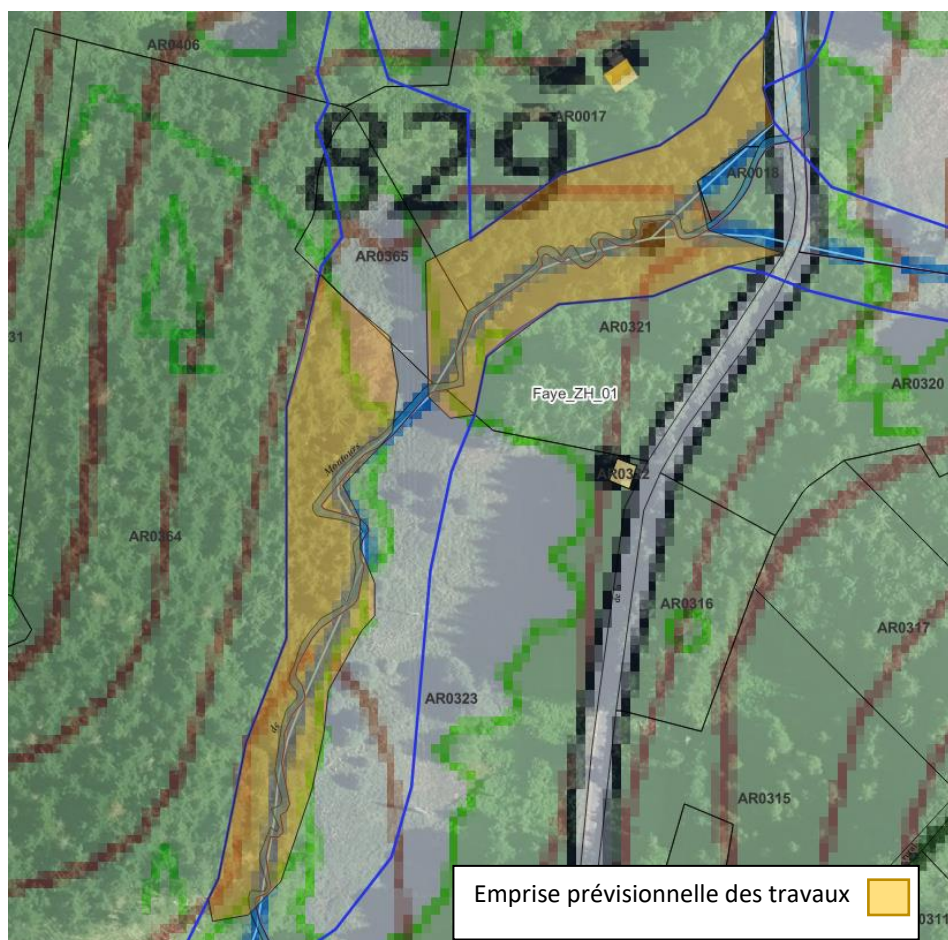
Concernant les travaux, il s'agit d'agir sur les plantations en effectuant des coupes sélectives sur tout ou partie des parcelles. Ces différents sites seront ensuite laissés en libre évolution c'est-à-dire avec un retour spontané de la végétation.

L'ensemble des travaux sera réalisé depuis la berge, aucun travaux dans le cours d'eau n'est prévu. Ces opérations ne sont soumises ni à déclaration ni à autorisation selon la nomenclature « eau ».

Les accès se font à partir des parcelles concernées par les travaux ou des chemins publics présents à proximité.

Détail des surfaces concernées :

Faye_ZH_01



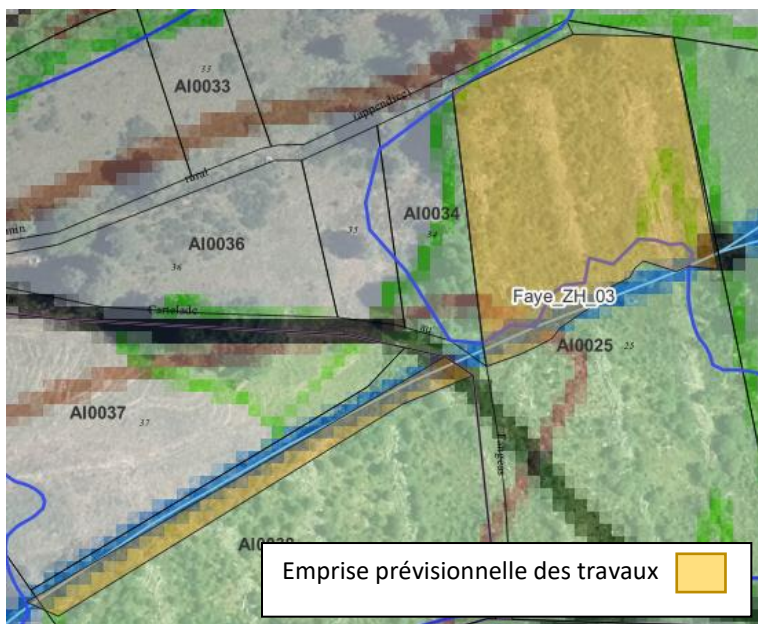
N° de parcelles	Surfaces approximatives des travaux
AR0017	0.228ha
AR0321	0.13ha
AR0364	0.364 ha

Faye_ZH_02



N° de parcelles	Surfaces approximatives des travaux en ha
AE0007	0,048 ha
AE0008	0,416 ha
AE0009	0,356 ha
AI0220	0,114 ha
AI0221	0,105 ha
AH0009	0,356 ha

Faye_ZH_03



N° de parcelles	Surfaces approximatives des travaux en ha
AI0025	0,257ha
AI0038	0,049ha Recul de 6m par rapport au cours d'eau

Planning d'exécution du chantier (prévisionnel)

2023	<ul style="list-style-type: none">- Procédure règlementaire et négociation avec les propriétaires.- Demande de subvention
2024	<ul style="list-style-type: none">- Conventonnement avec les propriétaires.- Démarrage des travaux qui dépendra des conditions météo et des accords de chaque propriétaire.
2025	<ul style="list-style-type: none">- Finalisation des travaux

6.4. [Plan de financement](#)

	Montant éligible (TTC)	Taux	Subvention
Agence de l'eau Loire-Bretagne	40 000 €	50%	20 000 €
FEDER Massif central	40 000€	30%	12 000€
Autofinancement (GCE-SMPNRLF)			8 000 €
		Total	40 000 €

7. Projet : Restauration d'une zone humide sur la masse d'eau Miodet

7.1. Plan de situation du projet



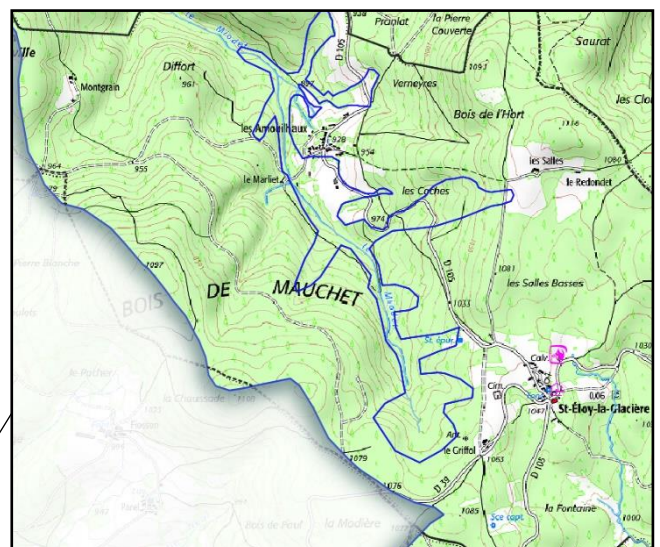
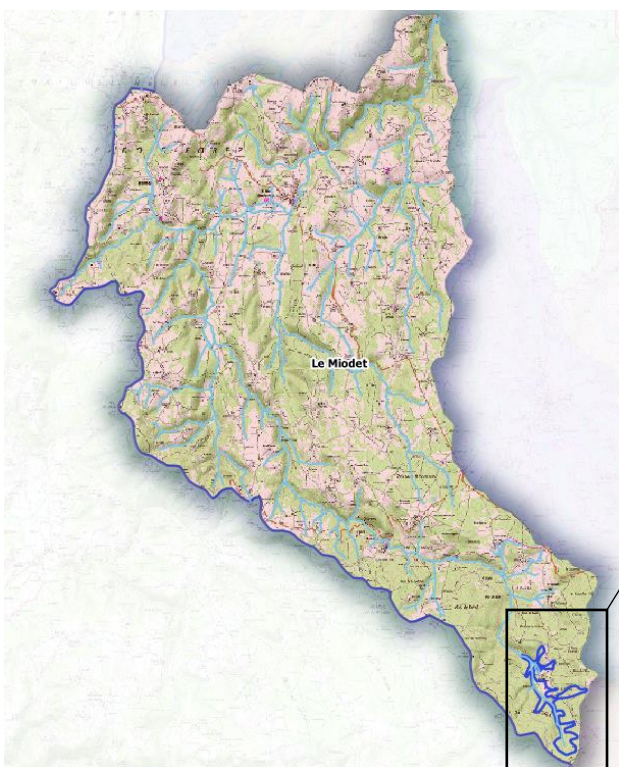
Le projet se situe sur le bassin versant de la Dore dans le département du Puy-de-Dôme en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Dore est l'un des principaux affluents de l'Allier, située entre le Livradois et le Forez.

Le projet se situe sur la commune de Saint Eloy la Glacière au sein du territoire de la Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez aux sources du bassin versant du Miodet.

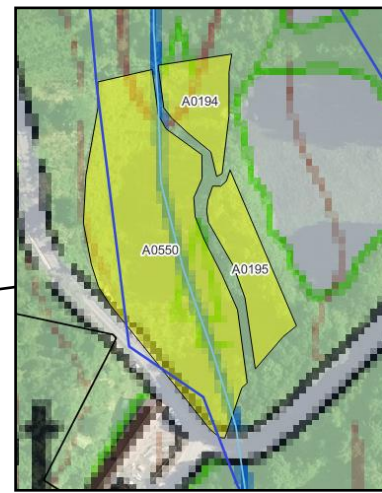
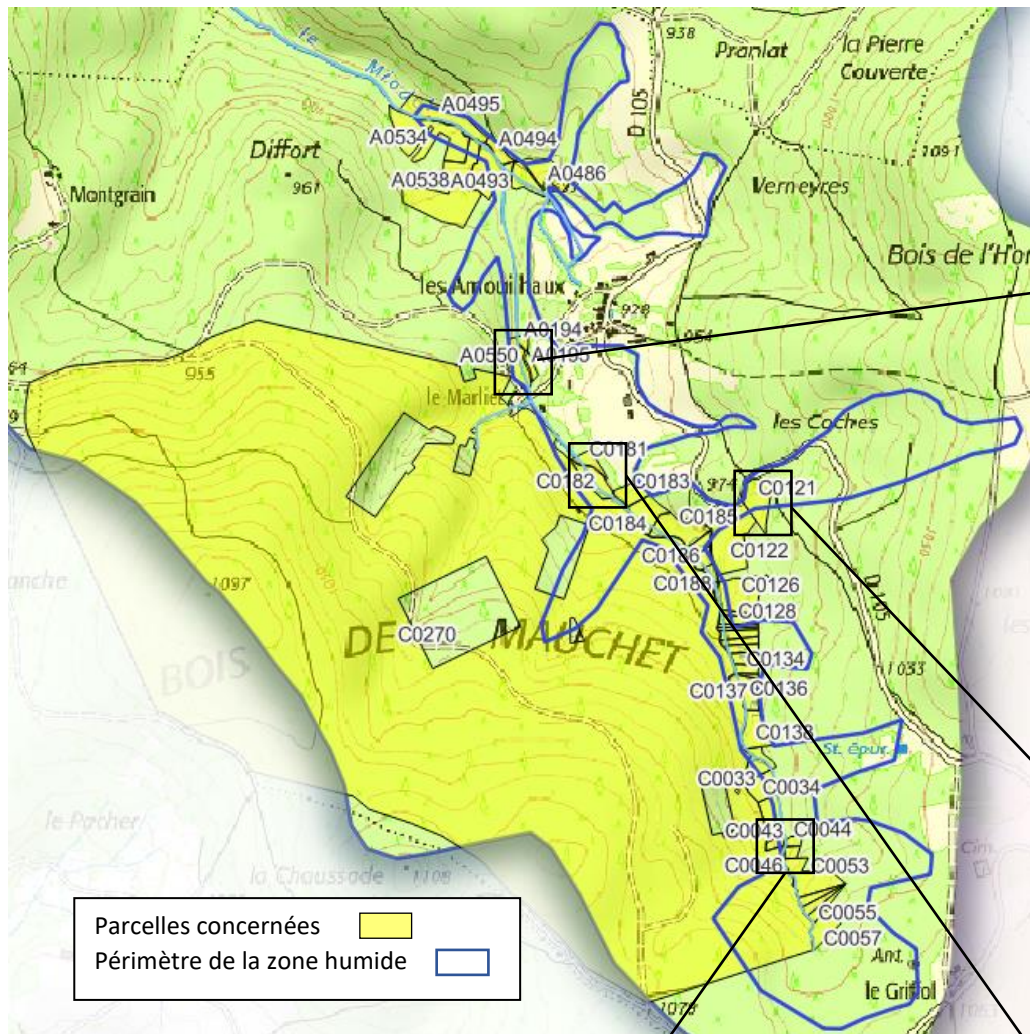
Plusieurs parcelles sont concernées par une intervention visant l'amélioration de l'état de conservation ainsi que la restauration des fonctionnalités de ces zones humides.

Le projet se situe sur la commune de Saint-Eloy-la-Glacière au sein de la Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez sur le bassin versant du Miodet.

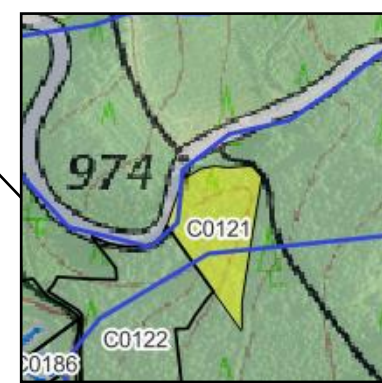


Carte de localisation de la zone humide des sources du Miodet

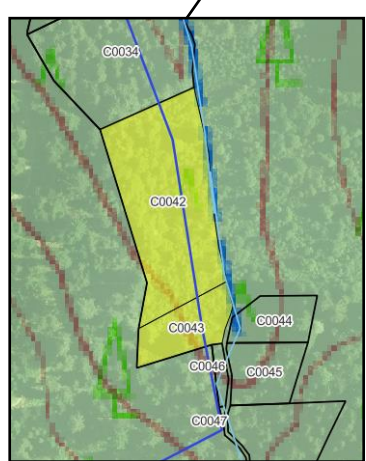
Cette action découle d'un inventaire zone humide réalisé dans le cadre du SAGE Dore en 2012 qui proposait cette zone en zone humide d'intérêt environnemental particulière. A partir de ces éléments plusieurs parcelles sont concernées par une intervention visant l'amélioration de l'état de conservation ainsi que la restauration des fonctionnalités de cette zone humide située en bordure du cours d'eau. Le listing des parcelles concernées par ce projet comprenant le code, la surface et le nom des propriétaires se retrouve en annexe.



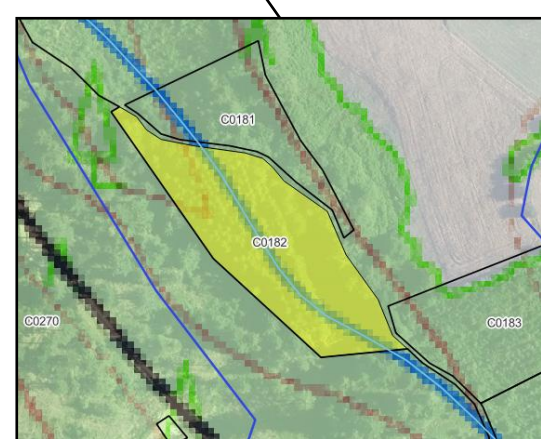
Secteur 4



Secteur 3



Secteur 1



Secteur 2

Carte de localisation des parcelles concernées par les travaux sur la zone humide des sources du Miodet

7.2. Objectifs des travaux

Dans le cadre du programme de travaux du contrat territorial, un des objectifs opérationnels est ici la restauration des zones humides à proximité immédiate du Miodet par la limitation de l'impact des résineux sur les milieux aquatiques. Sur l'ensemble du secteur, l'objectif est la mise en place d'une végétation de berge adaptée (Aulnes, Erables ...) remplaçant la plantation de résineux monospécifique dégradant cette zone.

Sur certains secteurs (Cf carte ci-dessus) ces opérations sur les plantations d'essences allochtones seront complétées par le rebouchage de drains à ciel ouvert et une action sur un périmètre dépassant les 6 m à partir des berges du cours d'eau.

7.3. Mise en œuvre et recommandations

Cette action consiste à :

- Un recul de 6 mètres des résineux présent en haut des berges, et la mise en place des plants sur l'ensemble du linéaire.
- Sur les parcelles C0042 et C0043 (secteur 1 carte ci-dessus) ayant déjà faites l'objet de coupes, il s'agira d'agir sur la régénération d'épicéa, à l'échelle de la parcelle, afin de favoriser le retour naturel d'essences inféodées aux milieux humides. Ce type d'action concernera également le secteur 4, parcelles A0550, A0194, A0194.
- Les secteurs 2, parcelle C0182 et secteur 3, parcelle C0121 feront quant à eux l'objet de coupe de l'intégralité des plantations, ainsi qu'un travail de neutralisation du drainage.

L'ensemble des travaux sera réalisé depuis la berge, aucun travaux dans le cours d'eau n'est prévu. Ces opérations ne sont soumises ni à déclaration ni à autorisation selon la nomenclature « eau ».

Les accès se font à partir des parcelles concernées par les travaux ou des chemins publics présents à proximité.

Détail des surfaces concernées :

- Secteur 1 :

N° de parcelles	Surface de la parcelle en ha	Surfaces approximatives des travaux en ha
C0042	0.488 ha	0.488 ha
C0043	0.121 ha	0.121 ha

- Secteur 2 :

N° de parcelles	Surface de la parcelle en ha	Surfaces approximatives des travaux en ha
C0182	0.44 ha	0.309 ha

- Secteur 3 :

N° de parcelles	Surface de la parcelle en ha	Surfaces approximatives des travaux en ha
C0121	0.682 ha	0.479 ha

- Secteur 4 :

N° de parcelles	Surface de la parcelle en ha	Surfaces approximatives des travaux en ha
A0194	0.079 ha	0.0793 ha
A0195	0.097 ha	0.0972 ha
A0550	0.491 ha	0.491 ha

Concernant le reste des parcelles de la zone humide identifiées dans ce document, la surface concernée par les travaux correspond à une bande de 6m maximum en bordure du cours d'eau.

7.4. Planning d'exécution du chantier (prévisionnel)

2023	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure règlementaire et négociation avec les propriétaires. - Demande de subvention
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Conventionnement avec les propriétaires. - Démarrage des travaux qui dépendra des conditions météo et des accords de chaque propriétaire.
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des travaux

7.5. Plan de financement

	Montant éligible (TTC)	Taux	Subvention
Agence de l'eau Loire-Bretagne	41 000 €	50%	20 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes	41 000€	30%	12 300 €
Autofinancement (GCE-SMPNRLF)			8 200 €
		Total	41 000 €

8. Projet : Recul de résineux sur plusieurs secteurs

8.1. Plan de situation du projet



Le projet se situe sur le bassin versant de la Dore dans le département du Puy-de-Dôme en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Dore est l'un des principaux affluents de l'Allier, située entre le Livradois et le Forez.

Le projet se situe sur les communes de la Chapelle-Agnon et Grandval au sein du territoire de la Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez au bord du ruisseau du Carcasse.

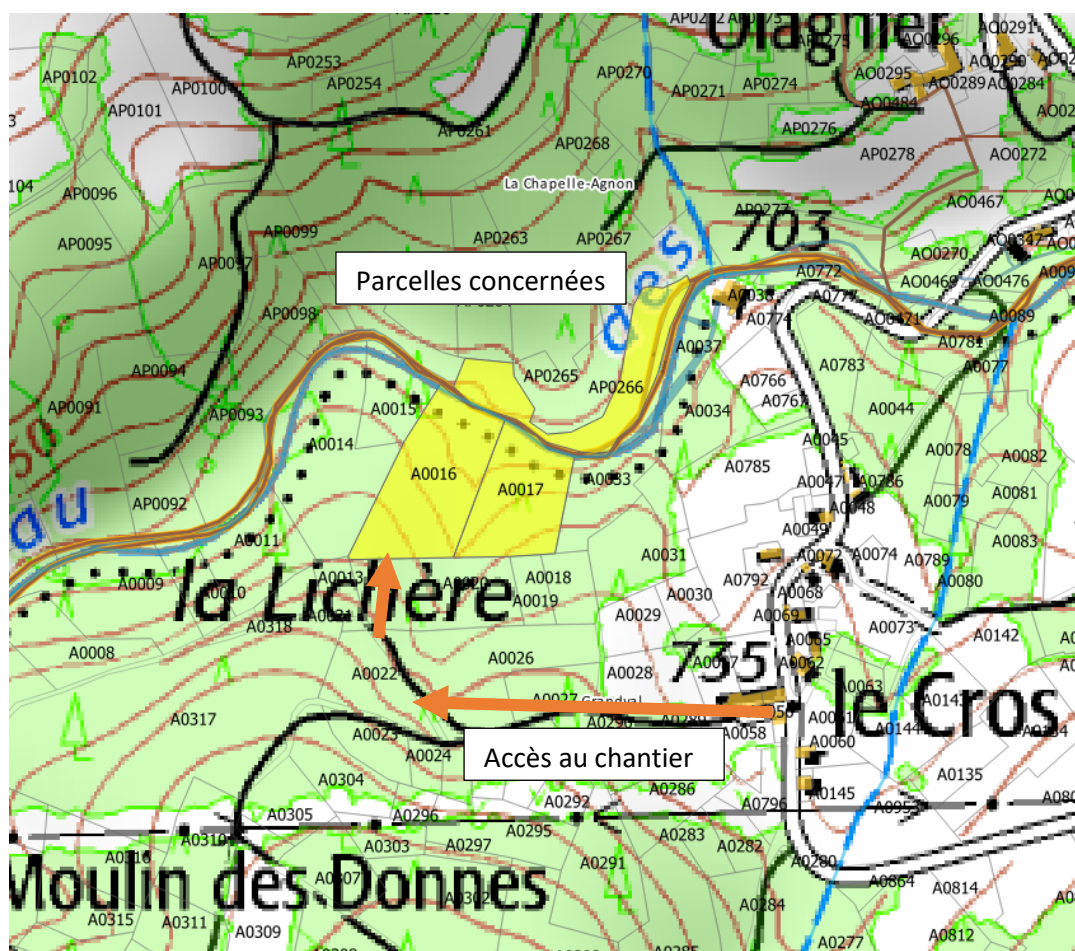
Dans le cadre de ce projet, plusieurs parcelles sont concernées après réalisation de l'exploitation des parcelles, par une action de restauration de la végétation de berge et la plantation d'une végétation de berge adaptée au cours d'eau sur les 6 mètres en bordure de cours d'eau.

Sur le Carcasse au lieu-dit le Cros – communes de Grandval et La Chapelle Agnon.

La zone de chantier se situe sur les parcelles suivantes :

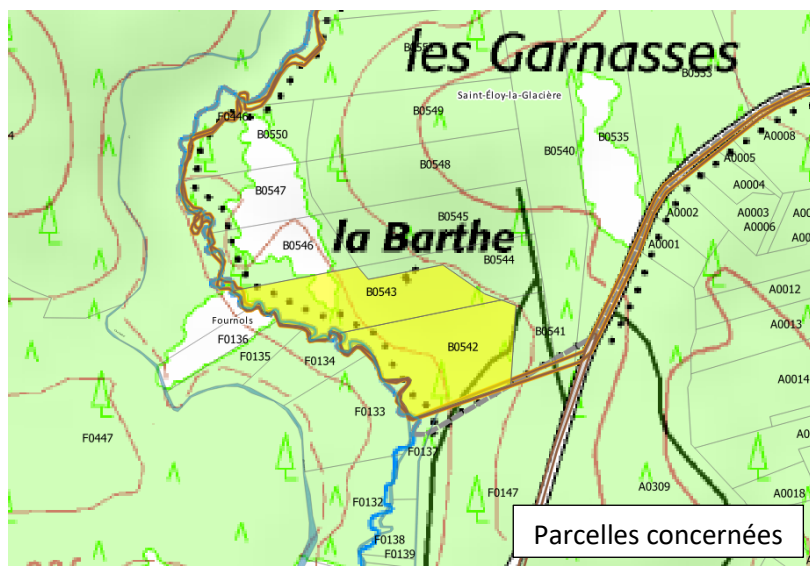
Commune	Parcelle	Nom du propriétaire	Surface de la parcelle	Surface de la parcelle occupée par la zone de chantier
Grandval	A 16	TARRY	7 972m²	324m²
	A 17	MAYET	5 642m²	330m²
La Chapelle-Agnon	AP 266	TARRY	5 660m²	1 626m²

La voie d'accès se fait à partir du chemin communal au Sud du chantier au lieu-dit Le Cros.



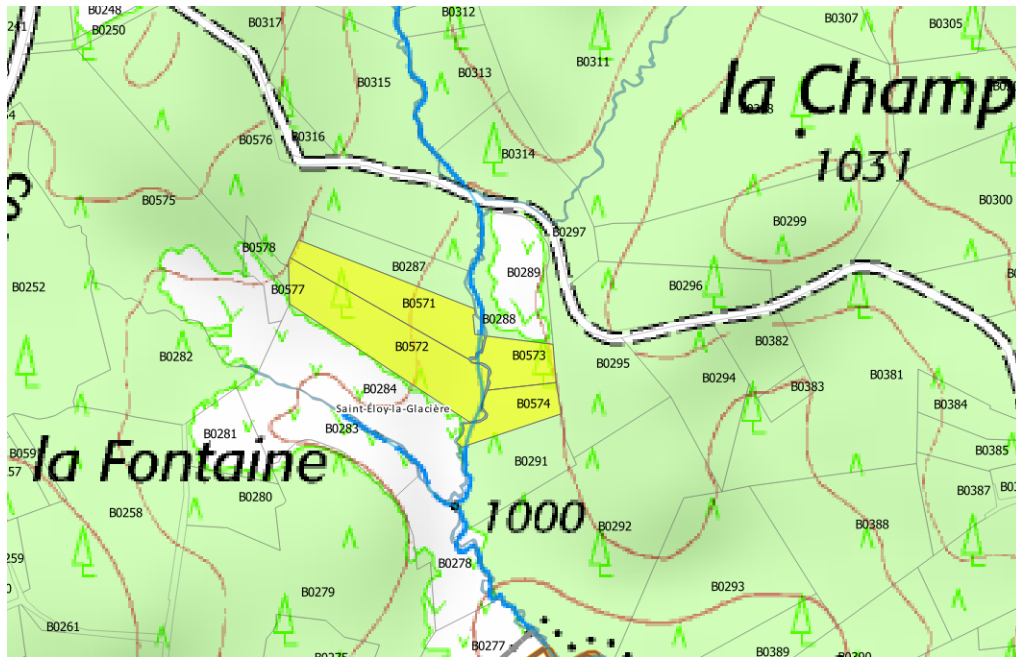
Sur La Dolore au lieu-dit la Barthe– commune de Saint Eloy la Glacière.

Commune	Parcelle	Nom du propriétaire	Surface de la parcelle	Surface de la parcelle occupée par la zone de chantier
Saint Eloy-la-Glacière	B 543	ROUX Michèle	12 036m ²	726m ² (les 6m en bordure de cours d'eau)
	B 542		13 751m ²	924m ² (les 6m en bordure de cours d'eau)



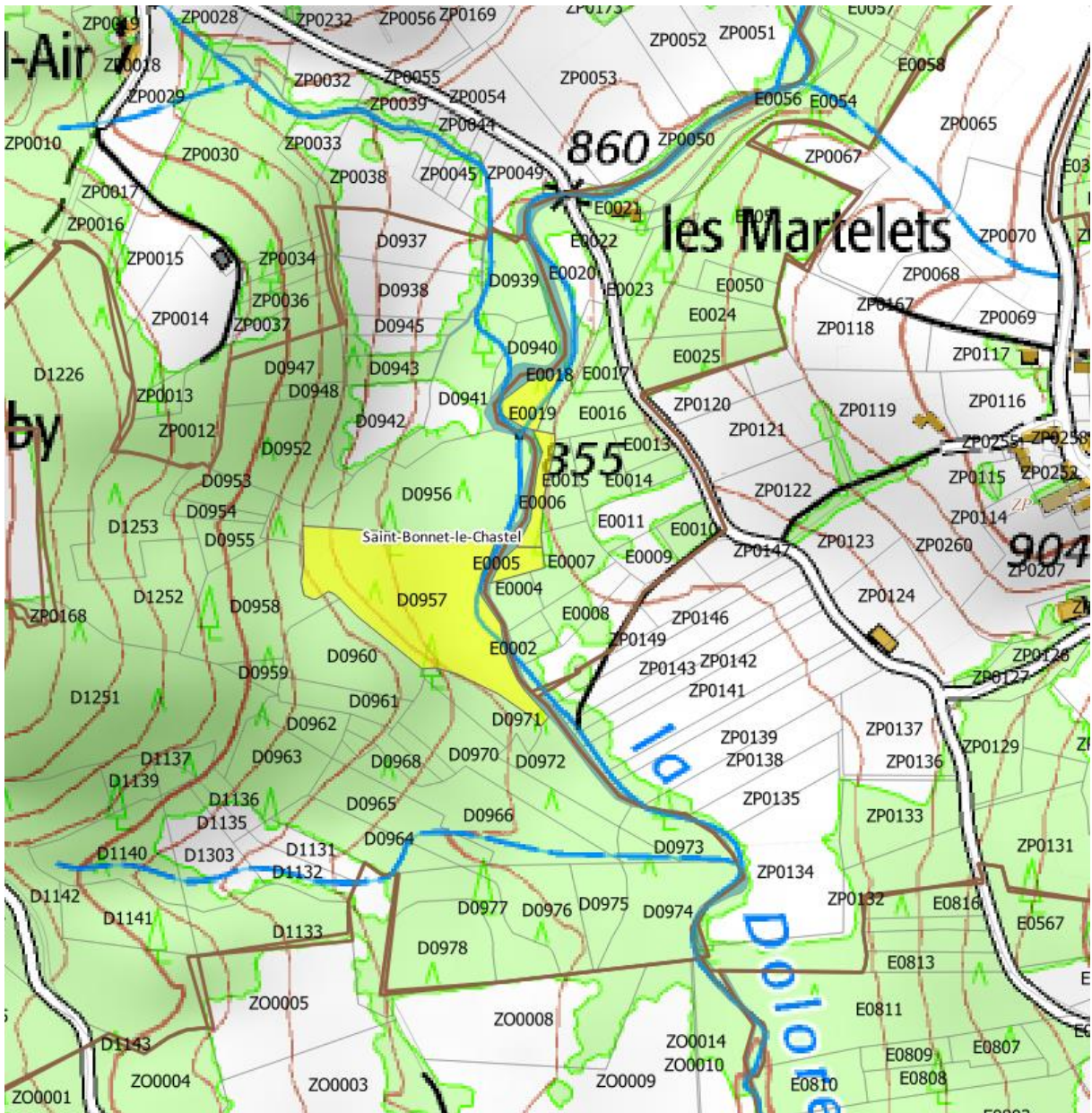
Sur La Dolore au lieu-dit la Fontaine– commune de Saint Eloy la Glacière.

Commune	Parcelle	Nom du propriétaire	Surface de la parcelle	Surface de la parcelle occupée par la zone de chantier (6m en bordure du cours d'eau)
Saint Eloy-la-Glacière	B 571	DECHET Christine	6501m ²	300m ²
	B 572		9959m ²	372m ²
	B 573		2994m ²	306m ²
	B 574		3253m ²	336m ²



Sur La Dolore au lieu-dit Les Martelets– commune de Saint Bonnet le Chastel

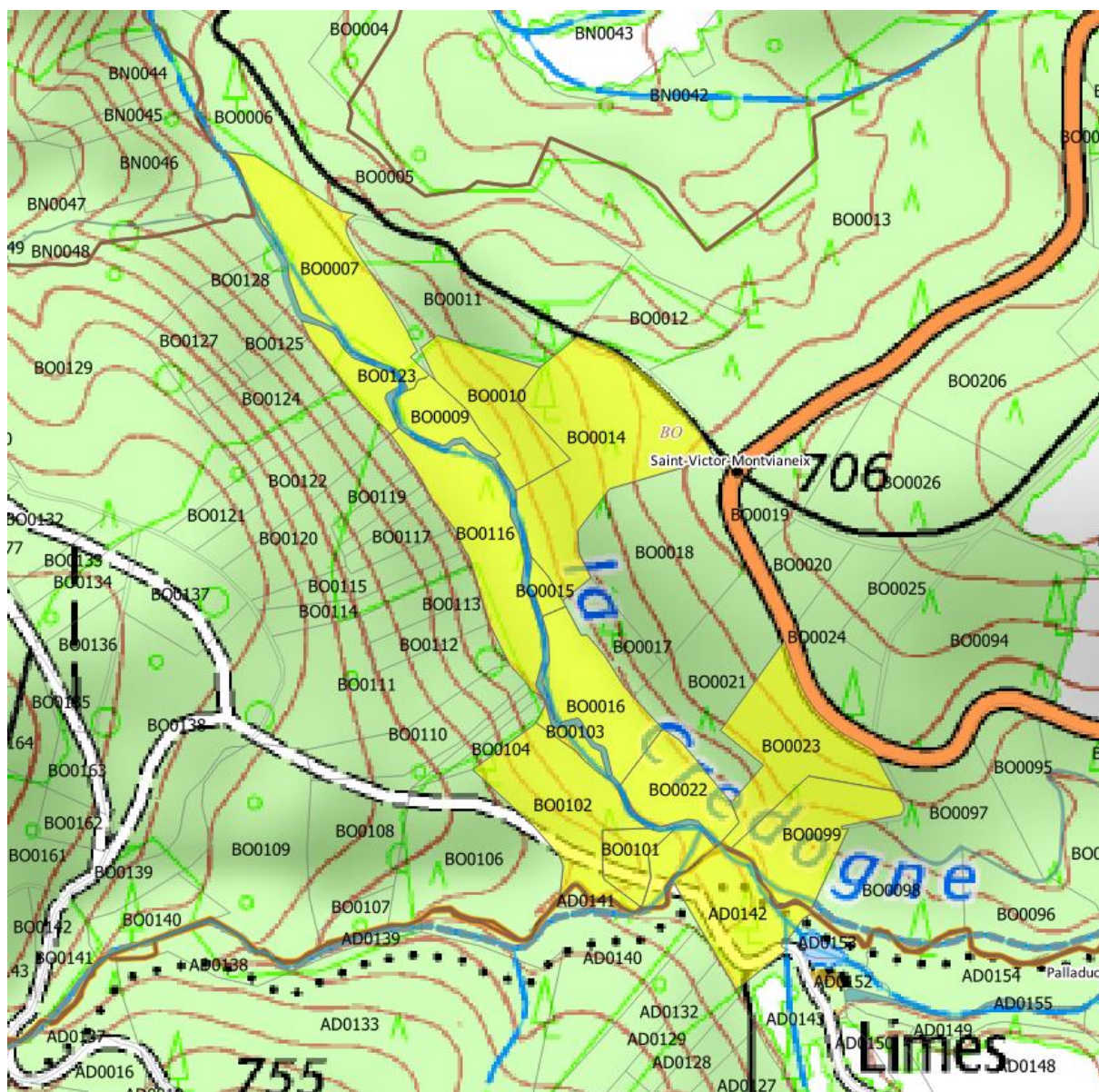
Commune	Parcelle	Nom du propriétaire	Surface de la parcelle	Surface de la parcelle occupée par la zone de chantier (6m en bordure du cours d'eau)
Saint Bonnet le Chastel	D 957	DESCHELLES Marie Claude	19 630m ²	1098m ²
	E 005		960m ²	246m ²
	E 006		1286m ²	600m ²
	E 019		1557m ²	588m ²



Sur La Credogne au lieu-dit Limes– commune de Saint Victor Montvianeix

Commune	Parcelle	Nom du propriétaire	Surface de la parcelle	Surface de la parcelle occupée par la zone de chantier (6m en bordure du cours d'eau)
Saint Victor montvianeix	BO 007	GIRAUDIAS Jean-Marc	10185m ²	1470m ²
	BO 123	CHOSSIERE Phillippe	2240m ²	834m ²
	BO 009		2593m ²	696m ²

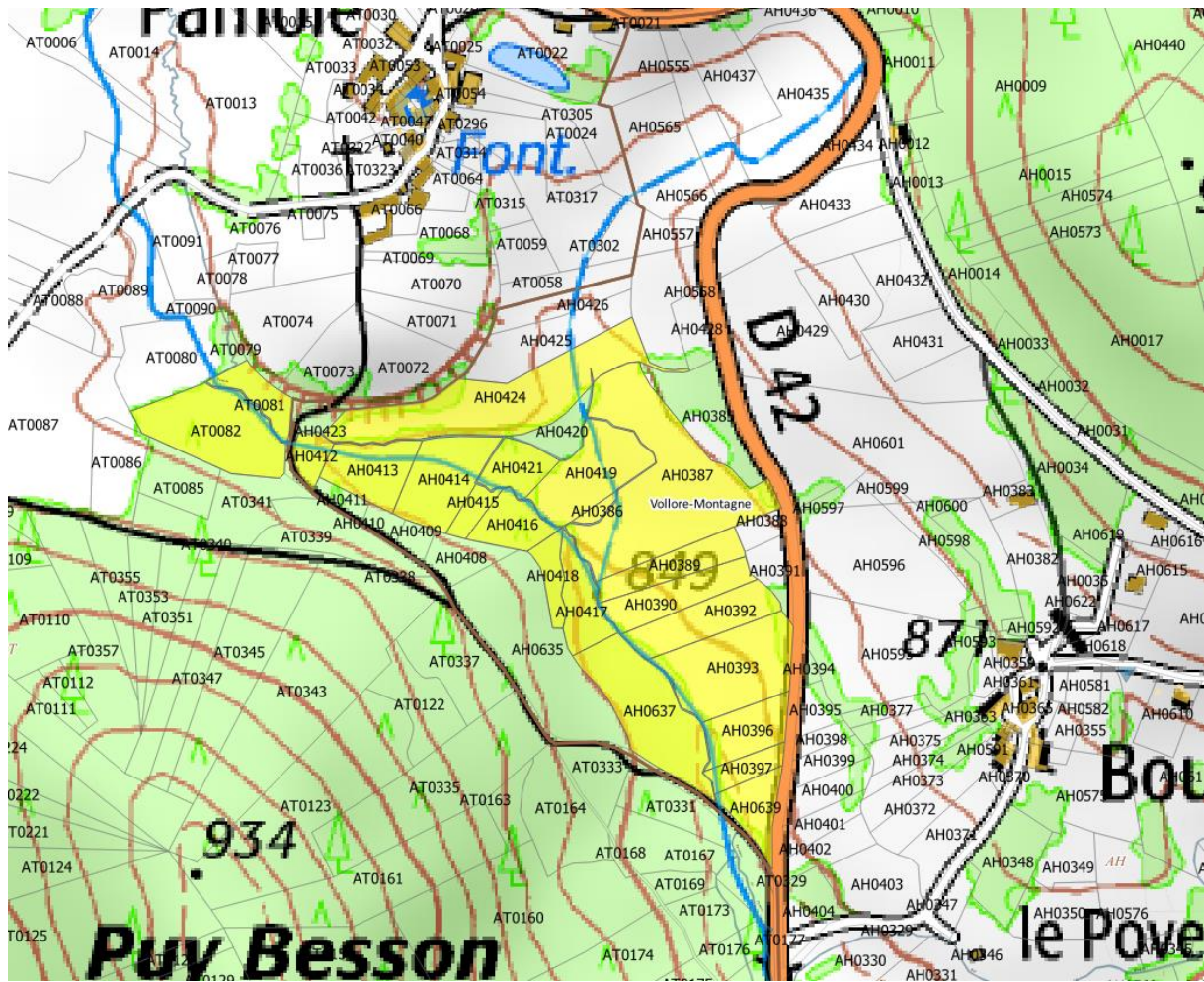
	BO 116		8903m²	1704m²
	BO 010		6385m²	168m²
	BO 014		16029m²	324m²
	BO 022		4623m²	648m²
	AD 142		6289m²	612m²
	BO 015	FRADIN Madeleine	684m²	306m²
	BO 100		1832m²	252m²
	BO 016	EPINAT Régis	6246m²	1038m²
	BO 103		831m²	570m²
	BO 101		2149m²	72m²
	BO 102	PASLIER Arlette	8736m²	300m²
	BO 099	SCI Moulin de Limes	7102m²	516m²
	BO 023	PAILLER Alain	8700m²	60m²



Sur le ruisseau de Pamole au lieu-dit Pamole – commune de Vollore-Montagne

Commune	Parcelle	Nom du propriétaire	Surface de la parcelle	Surface de la parcelle occupée par la zone de chantier (6m en bordure du cours d'eau)
Vollore-Montagne	AT 081	FAYARD Michelle	1564m ²	504m ²
	AH 412		971m ²	200m ²
	AH 416		2049m ²	384m ²
	AH 417		2324m ²	600m ²

	AH 389	FAYARD Dominique	2622m ²	108m ²
	AH 390		3012m ²	174m ²
	AH 639		1959m ²	36m ²
	AH 392	FAYARD Jocelyne	3423m ²	162m ²
	AT 082	DULAC Béatrice	5798m ²	504m ²
	AH 413		2987m ²	804m ²
	AH 415		848m ²	120m ²
	AH 421		1858m ²	258m ²
	AH 418		1205m ²	6m ²
	AH 397	DULAC Véronique	1178m ²	120m ²
	AH 424	RIGAUD Patrick	9376m ²	906m ²
	AH 414	SUSS Henri	4015m ²	636m ²
	AH 419	DUBIEN Monique	4451m ²	888m ²
	AH 386		330m ²	306m ²
	AH 387		12 450m ²	1314m ²
	AH 637	GUYONNET Anne Marie	6264m ²	1140m ²
	AH 393	VACHIAS Sylvie	6190m ²	396m ²
	AH 396	ARMILLON Jacques	2563m ²	234m ²



8.2. Objectifs des travaux

Dans le cadre du programme de travaux du contrat territorial, un des objectifs opérationnels est la limitation de l'impact des résineux sur les cours d'eau. L'objectif ici, sur l'ensemble de ces secteurs, est la mise en place d'une végétation de berge adaptée (Aulnes, Erables ...) remplaçant la plantation de résineux.

8.3. Mise en œuvre et recommandations

Cette action consiste à :

- Recul de 6 mètres des résineux présent en haut des berges, soit par la coupe des résineux, soit simplement par la mise en place des plants sur de secteurs ayant déjà fait l'objet de coupe par le propriétaire.

L'ensemble des travaux sera réalisé depuis la berge, aucun travaux dans le cours d'eau n'est prévu. Ces opérations ne sont soumises ni à déclaration ni à autorisation selon la nomenclature « eau ».

Les accès se font à partir des parcelles concernées par les travaux ou des chemins publics présents à proximité.

8.4. Planning d'exécution du chantier (prévisionnel)

2023	<ul style="list-style-type: none">- Procédure règlementaire et négociation avec les propriétaires.- Demande de subvention
2024	<ul style="list-style-type: none">- Conventonnement avec les propriétaires.- Démarrage des travaux qui dépendra des conditions météo et des accords de chaque propriétaire.
2025	<ul style="list-style-type: none">- Finalisation des travaux

8.5. Plan de financement

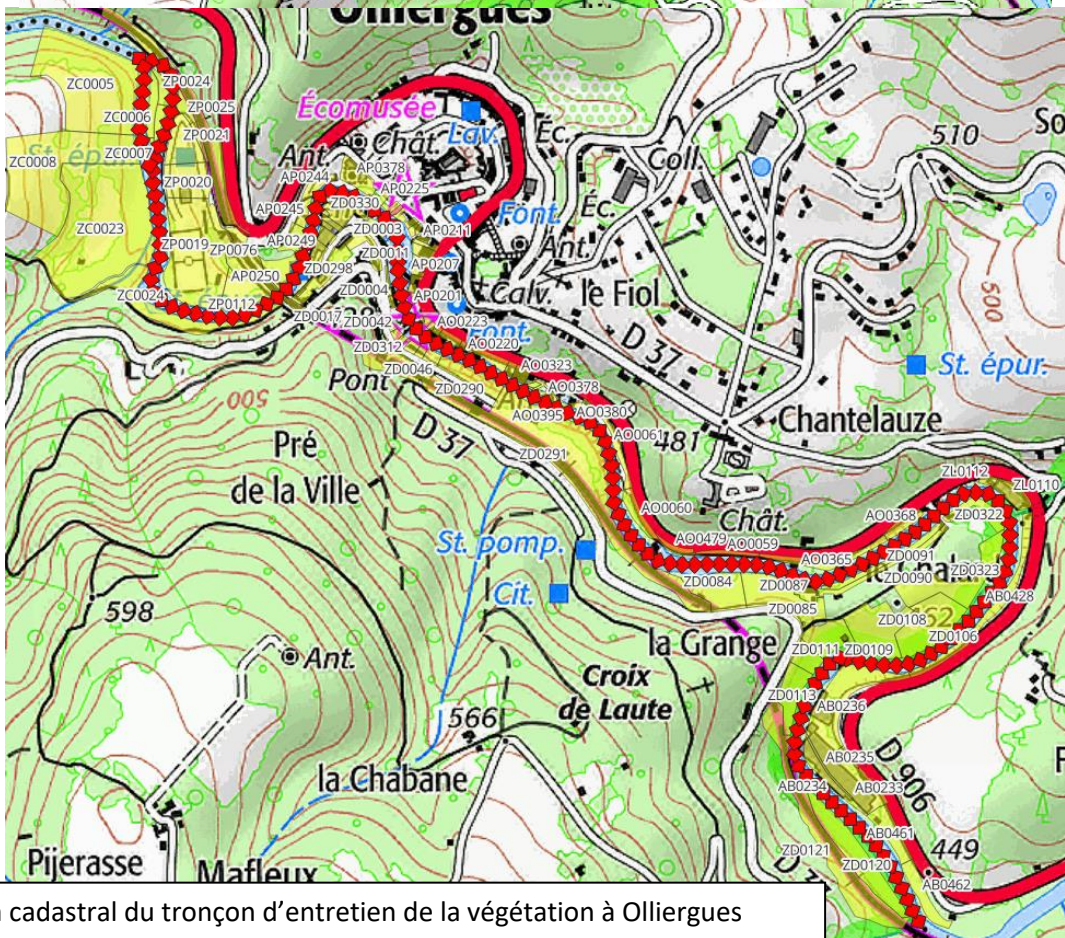
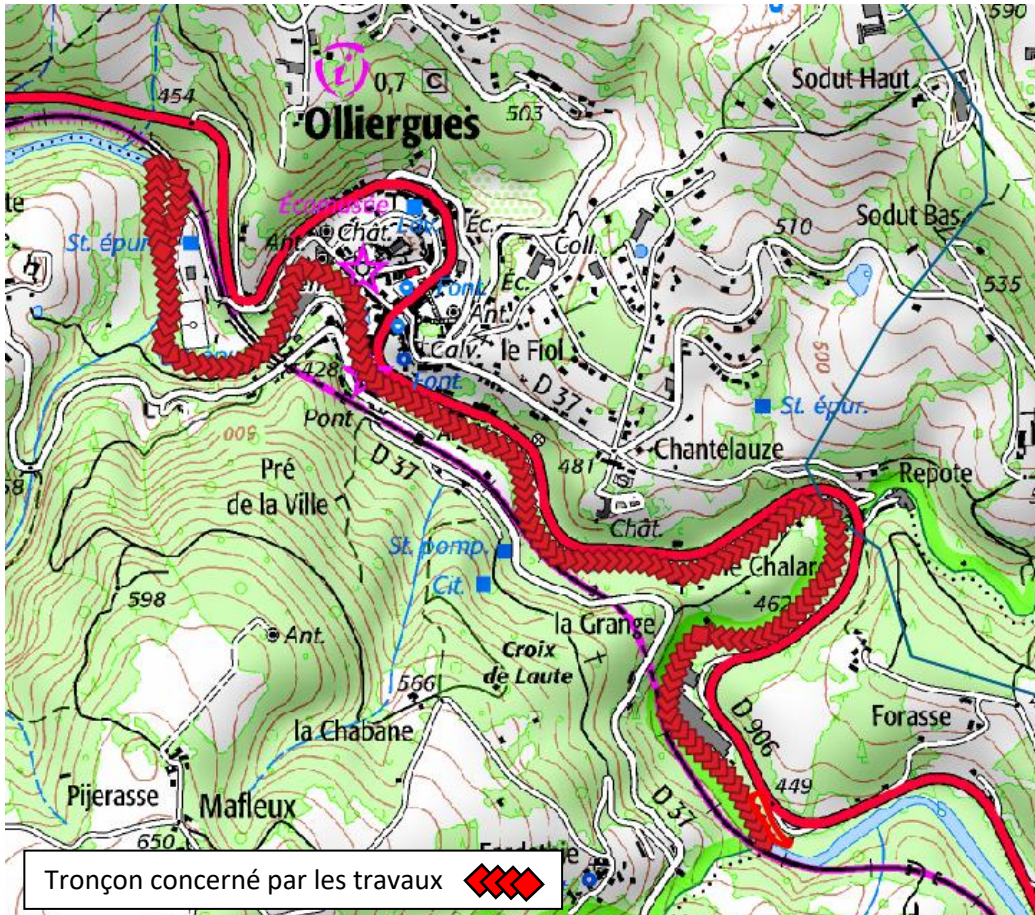
	Montant éligible (TTC)	Taux	Subvention
Département du Puy-de-Dôme	20 000 €	25%	5 000 €
Autofinancement (GCE-SMPNRLF)			15 000 €
		Total	20 000 €

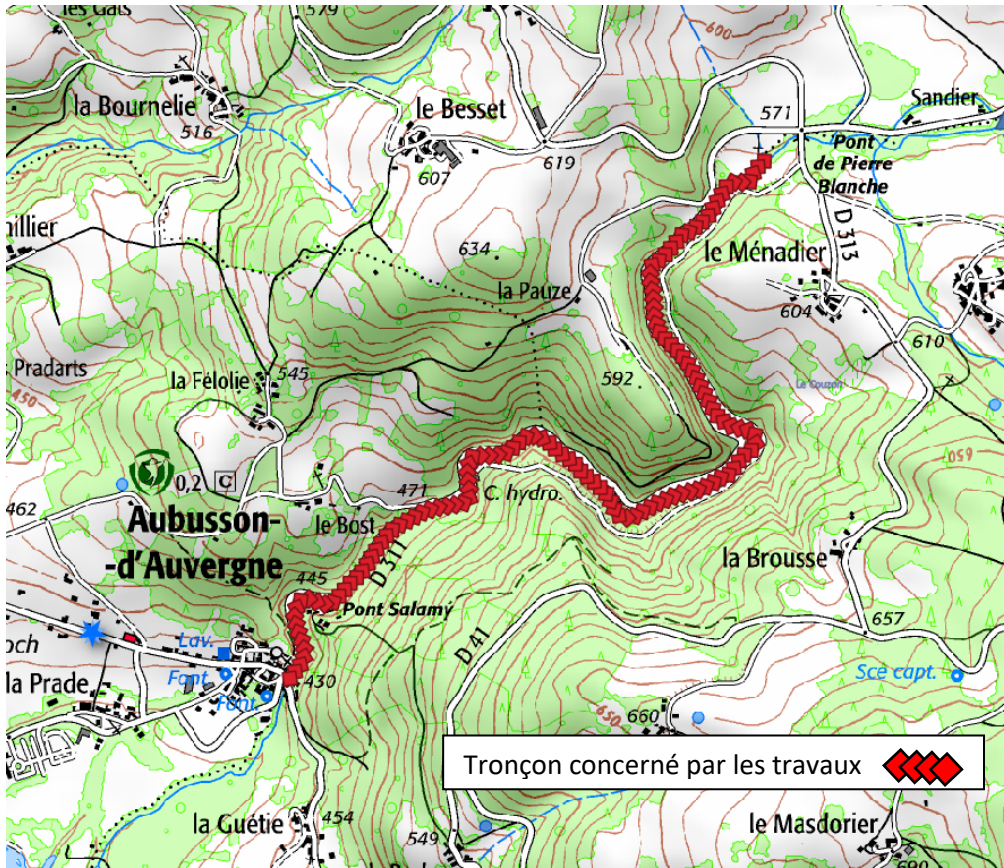
9. Projet : Entretien de végétation de berge

9.1. Plan de situation du projet

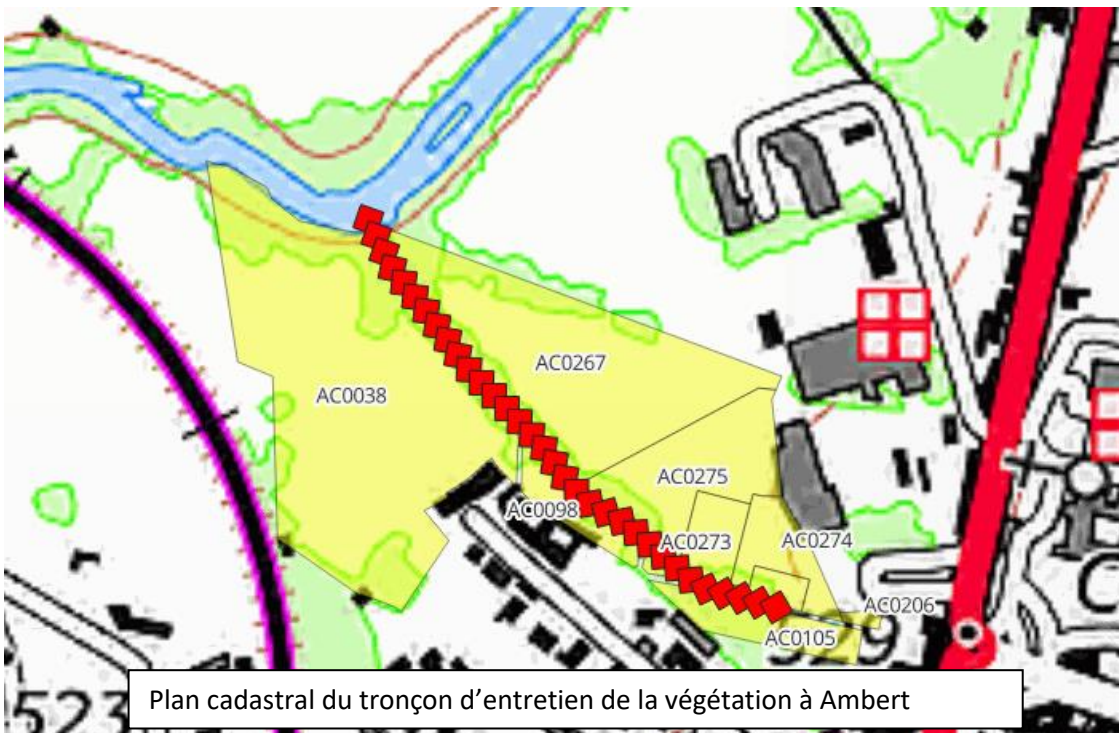
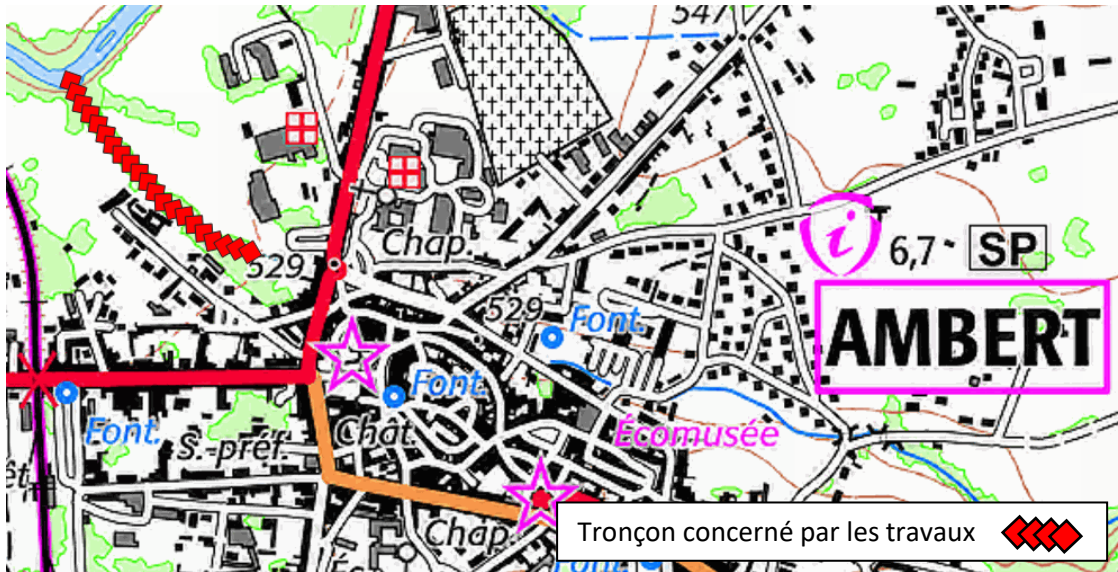
Cette action concerne des linéaires de cours d'eau présent sur plusieurs secteurs. Cette opération a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt générale en 2020 sur 9 tronçons de cours d'eau. Dans le cadre d'intervention d'entretien de la végétation de berge, 3 nouveaux secteurs sont proposés ici :

- La Dore dans sa traversé d'Olliergues,
- Le Couzon en amont d'Aubusson d'Auvergne,
- Le ruisseau de la Portette dans Ambert sur sa partie aval.





Plan cadastral du tronçon d'entretien de la végétation à Aubusson d'Auvergne



9.1. Objectifs des travaux

Il s'agit ici de permettre d'intervenir sur ces linéaires au cas par cas afin de laisser le libre écoulement des eaux. L'intervention consistera notamment à l'enlèvement sélectif des embâcles pouvant se créer sur ces linéaires.

9.1. Mise en œuvre et recommandations

Les travaux seront ponctuels, selon les besoins d'intervention de 2023 à 2025, date de fin du contrat territorial. Ils seront réalisés principalement par une équipe en régie sur la bande de 6 m de part et d'autre du cours d'eau.

L'ensemble des travaux sera réalisé depuis la berge, aucun travaux dans le cours d'eau n'est prévu. Ces opérations ne sont soumises ni à déclaration ni à autorisation selon la nomenclature « eau ».

Les accès se font à partir des parcelles concernées par les travaux ou des chemins publics présents à proximité.

9.2. Planning d'exécution du chantier (prévisionnel)

2023	<ul style="list-style-type: none">- Procédure réglementation- Courrier d'information à l'ensemble des propriétaires- Démarrage des travaux au cas par cas
2024 - 2025	<ul style="list-style-type: none">- Intervention au cas par cas selon la création d'embâcles ou d'accumulation de débris obstruants les ouvrages

9.3. Listing des parcelles concernées.

Ces opérations concernent de nombreux propriétés (liste en annexe)

9.4. Plan de financement

Une enveloppe annuelle permet les interventions sur l'ensemble des secteurs inscrits dans la programmation du contrat territorial de 20 000€/an sur 2023, 2024 et 2025.

Cette opération ne fait pas l'objet de financement particulier. L'ensemble de l'enveloppe des travaux est en autofinancement.

Dossier loi sur l'eau – Notice d'incidence N2000

Seul le département du PUY-DE-DÔME est concerné par ce dossier.

Le Code de l'environnement précise à l'article R.214-1 la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou déclaration. Il précise entre autres les travaux ayant un impact sur le milieu aquatique ou sur la sécurité publique. Aucun des travaux présents dans ce dossier n'est soumis ni à autorisation ni à déclaration.

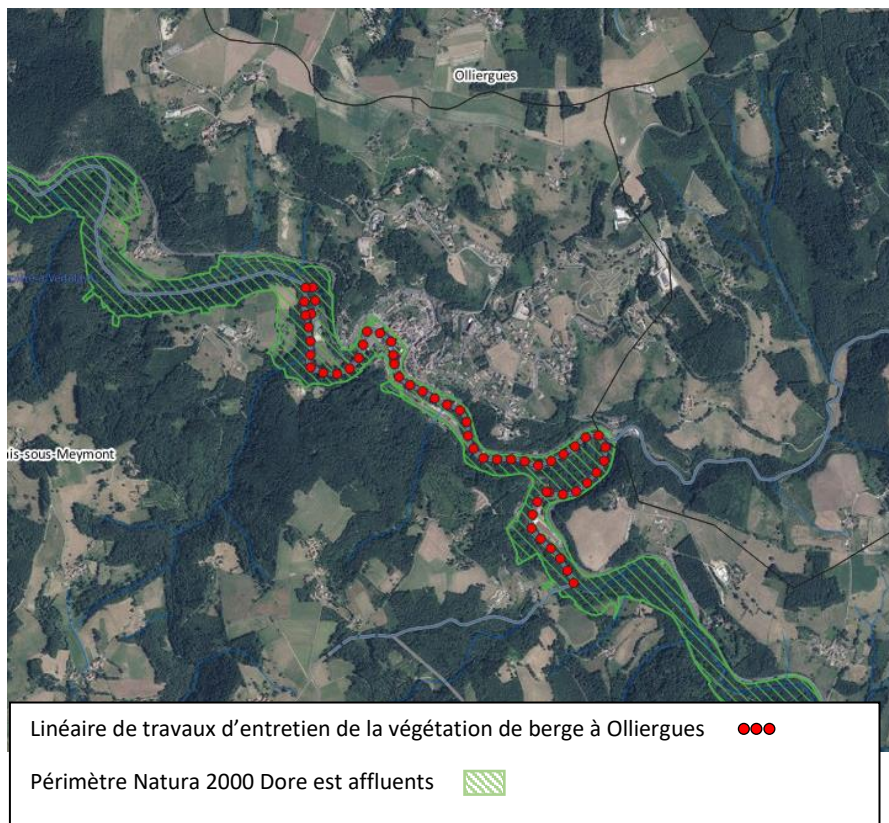
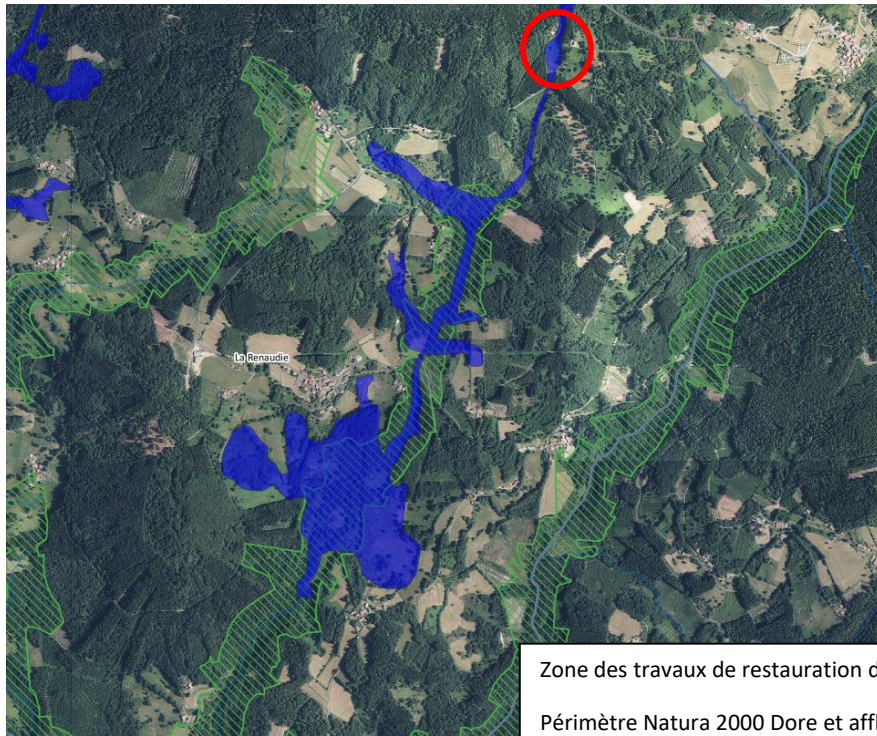
Les travaux envisagés dans le cadre de ce programme visent à améliorer et mettre en œuvre un programme d'action de restauration des végétations de berges en milieu humide correspondant aux objectifs du SAGE Dore.

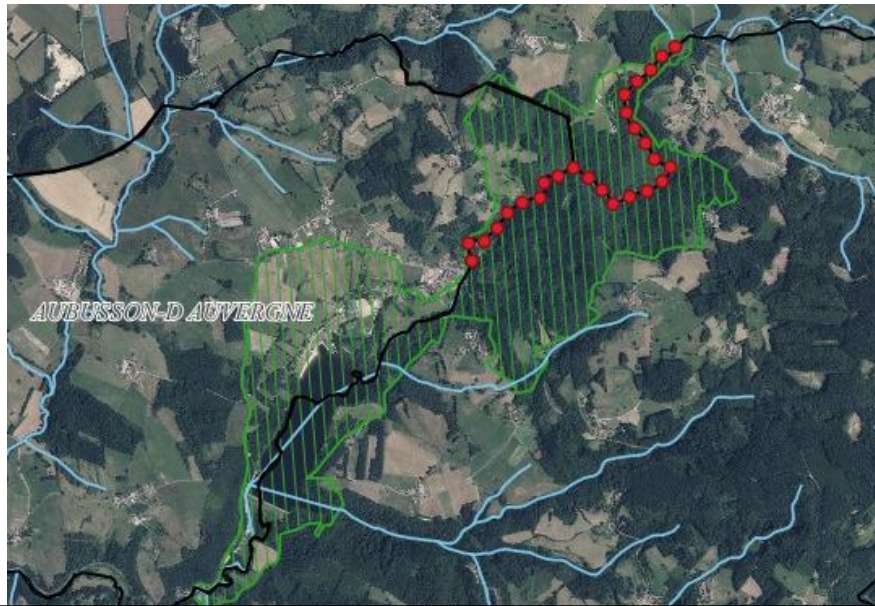
Compte-tenu de l'état initial des milieux aquatiques sur les sites concernés, les travaux induiront des effets positifs sur la qualité écologique de ces milieux naturels en améliorant aussi la biodiversité de ces milieux.

Cependant, toute intervention sur le milieu aquatique entraîne une modification, temporaire la plupart du temps, du fonctionnement de l'écosystème que l'on se doit de prévenir et d'évaluer.

Les secteurs d'intervention sur Olliergues et sur la Faye sont inclus ou à proximité du périmètre du site NATURA 2000 Dore et affluents FR8301091 (en hachuré vert sur la carte ci-dessous). Une attention particulière sur l'incidence sur ces milieux est évaluée ci-après.

Le secteur d'intervention sur le Couzon est inclus ou à proximité du périmètre du site NATURA 2000 Cavité minière de la Pause FR8302010 et Dore et affluents FR8301091 (en hachuré vert sur la carte ci-dessous). Une attention particulière sur l'incidence sur ces milieux est évaluée ci-après.





Linéaire de travaux d'entretien de la végétation de berge en amont d'Aubusson d'Auvergne ●●●
 Périmètre Natura 2000 Cavité minière de la Pause [hatched box]

Site Natura 2000 Dore et affluents

Le site Natura 2000 Dore et affluents héberge un nombre important d'habitats d'intérêt communautaire avec 13 habitats différents identifiés dont 4 d'entre eux sont prioritaires. Deux de ces habitats d'intérêt communautaire sont des forêts alluviales : les habitats « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* » (Code 91E0*, habitat prioritaire) et « Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmus minoris*) » (Code 91F0).

Le site abrite également 7 espèces d'intérêt communautaire (inscrites à l'annexe II de la directive Habitats) : le Chabot, la Lamproie marine, la Lamproie de Planer, le Saumon atlantique, la Loure d'Europe, le Castor d'Europe et l'Écrevisse à pattes blanches.

Dans le cadre des interventions sur la Faye, le secteur de travaux se situe à 750 m du site N2000 aux sources du ruisseau du Rioubet. Ce ruisseau présente une population d'écrevisse à pattes blanches connue depuis 2008. Les travaux de restauration de zone humides aux sources de ce cours d'eau permettront un meilleur maintien de la ressource en eau sur le cours d'eau afin de préserver cette espèce.

L'autre secteur de travaux sur Olliergues d'entretien de la végétation de berge a pour objectif de laisser le libre écoulement de l'eau en intervenant sur les embâcles et sur les arbres en travers la Dore, comme le prescrit l'article L. 214-15 du code de l'environnement pour les propriétaires. L'intervention se fera au cas par cas, selon les problématiques rencontrées. La configuration du secteur nécessite généralement l'intervention manuelle sur la Dore ce qui aura un impact très faible sur le milieu. Dans ce cas, la Dore qui présente un enjeu majeur ne sera que peu impactée par ces travaux légers et ponctuels.

Site Natura 2000 de la Cavité minière de la Pause

Le site Natura 2000 de la Cavité minière de la Pause correspond à une ancienne galerie d'exploration abritant des chauves-souris en hibernation et à une partie de leur territoire de chasse. Il s'agit du principal site d'hibernation de chauves-souris actuellement connu sur le territoire du Parc. C'est aussi

le 3^{ème} site le plus important d'Auvergne pour l'hibernation du Petit Rhinolophe, espèce particulièrement rare et menacée en Europe. On dénombre 5 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire sur ce site :

- Le Petit Rhinolophe,
- Le Grand/Petit Murin,
- Le Grand Rhinolophe,
- La Barbastelle d'Europe,
- Le Murin à Oreilles Echanrées.

Ainsi que **4 habitats d'intérêt communautaire** (inscrits à l'annexe I de la directive Habitats) :

- Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Houx et à If,
- Forêts alluviales de Frênes et Aulnes (habitat prioritaire),
- Pelouses maigres de fauche de basse altitude,
- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaies.

L'identification de ces espèces et habitats d'intérêt communautaire a amené la reconnaissance de ce site comme **site d'importance communautaire** (SIC) par la Commission Européenne en avril 2002, au titre de la directive Habitats.

Les travaux d'entretien de la végétation de berge ont pour objectifs de laisser le libre écoulement de l'eau en intervenant sur les embâcles et sur les arbres en travers du Couzon, comme le prescrit l'article L. 214-15 du code de l'environnement pour les propriétaires. L'intervention se fera au cas par cas, selon les problématiques rencontrées. La configuration du secteur nécessite généralement une intervention manuelle sur la Dore ce qui n'aura qu'un impact négligeable sur le milieu. Dans ce cas les interventions légères et nécessaires réalisées manuellement ne porteront pas atteintes aux espèces présentes, aux habitats et sont parfaitement compatibles avec la gestion du site décrite dans son document de gestion.

10. Incidence sur la ressource en eau

Les travaux ne font appel à aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel.

Au contraire, la restauration de zones humides ou la restauration de la végétation de berge aura une incidence sur la quantité d'eau disponible pour le milieu naturel.

11. Incidence sur le milieu aquatique

Que ce soit l'entretien de secteur spécifique, la restauration de la végétation de berge en plantant une nouvelle végétation de berge adaptée ou la restauration de zones humides, ces travaux auront un impact très positif sur les milieux aquatiques. C'est notamment l'objet de l'intérêt général des travaux portés par le Syndicat mixte du Parc.

12. Incidence sur l'écoulement des eaux

Le libre écoulement des eaux sera entretenu dans le cadre des travaux prévus, notamment par l'intervention sur les secteurs à enjeux inondations.

13. Incidence sur la qualité des eaux

De part l'amélioration des fonctionnalités des zones humides notamment la capacité d'épuration des eaux, la qualité de l'eau sur le bassin de la Dore sera impactée positivement par les travaux prévus dans ce dossier.

14. Végétation de berge

La végétation de berge sera restaurée dans le cadre de ces projets. Une diversification des essences et des strates de la végétation améliorera significativement les habitats de la ripisylve.

15. Incidence sur la faune

Les travaux préconisés dans le cadre du Contrat territorial auront une incidence bénéfique à moyen et long terme pour la faune aquatique et la faune terrestre associées à la végétation de berge par l'amélioration et la diversification des habitats, l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration de milieux alluviaux et la restauration de zones humides.

16. Mesures particulières

Les travaux sont effectués par le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez et une équipe technique dédiée à la restauration des milieux aquatiques. L'objectif étant l'amélioration et la renaturation de ces milieux, toutes mesures complémentaires préconisées seront prises en compte dans le cadre de ces travaux.

Annexes

Secteur de la Dore à Olliergues

Code parcelle	Commune	Surface de la parcelle (m ²)	Propriétaire
630207000AB0234	MARAT	1583	BOIS
630207000AB0236	MARAT	7700	BOIS
630207000AB0428	MARAT	3779	OMERIN SAS
630207000AB0461	MARAT	2317	BOIS
630207000AB0462	MARAT	2208	SOCIETE HUNESS
630207000BD0003	MARAT	3274	M KLYSZ/ROGER ANDRE
630258000AO0059	OLLIERGUES	510	M KEAY/JOHN ISAAC
630258000AO0060	OLLIERGUES	1551	SOCIETE HYDROELECTRIQUE DE LA DORE
630258000AO0061	OLLIERGUES	1291	SOCIETE HYDROELECTRIQUE DE LA DORE
630258000AO0219	OLLIERGUES	910	M CASTLE/SAMUEL THOMAS
630258000AO0220	OLLIERGUES	116	LA DORE ENCHANTEE
630258000AO0221	OLLIERGUES	113	MME MAOLET/NADIA
630258000AO0222	OLLIERGUES	456	MME PONS/BRIGITTE FERNANDE
630258000AO0223	OLLIERGUES	163	MME LEMBE/VICTORIA MARCELLE MAYO
630258000AO0224	OLLIERGUES	117	M SPANU/DAVID
630258000AO0225	OLLIERGUES	136	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000AO0226	OLLIERGUES	50	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000AO0322	OLLIERGUES	317	DE SAULE ET D'OSIER
630258000AO0323	OLLIERGUES	563	DE SAULE ET D'OSIER
630258000AO0365	OLLIERGUES	2411	M KEAY/JOHN ISAAC
630258000AO0368	OLLIERGUES	1010	M KEAY/JOHN ISAAC
630258000AO0375	OLLIERGUES	63	M TAILLANDIER/JEAN PAUL
630258000AO0376	OLLIERGUES	28	M TAILLANDIER/JEAN PAUL
630258000AO0377	OLLIERGUES	203	M TAILLANDIER/JEAN PAUL
630258000AO0378	OLLIERGUES	318	M TAILLANDIER/JEAN PAUL
630258000AO0380	OLLIERGUES	152	SOCIETE HYDROELECTRIQUE DE LA DORE
630258000AO0395	OLLIERGUES	120	M TAILLANDIER/JEAN PAUL

630258000AP0200	OLLIERGUES	204	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'Auvergne et du LIMOUSIN
630258000AP0201	OLLIERGUES	216	M JOUAULT/LOIC
630258000AP0204	OLLIERGUES	169	MME PINET/CLAUDE GENEVIEVE
630258000AP0206	OLLIERGUES	285	MME CHAMBON/SIMONE CLAUDE
630258000AP0207	OLLIERGUES	696	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF AUVERGNE
630258000AP0208	OLLIERGUES	272	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000AP0211	OLLIERGUES	161	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000AP0217	OLLIERGUES	196	MME TRAMOIS/ANNE MARIE
630258000AP0218	OLLIERGUES	192	MME DUCHE/ANNE MARIE FRANCINE
630258000AP0221	OLLIERGUES	233	M MIJOVIC/NICOLAS
630258000AP0222	OLLIERGUES	138	MME PLOQUIN/MARIE THERESE JOSEPH MARCELLE
630258000AP0223	OLLIERGUES	256	M MONDANEL/JEAN
630258000AP0225	OLLIERGUES	383	MME CHALET/ANNE SYLVIE
630258000AP0244	OLLIERGUES	878	M MALOSSE/JEAN MICHEL DANIEL
630258000AP0245	OLLIERGUES	675	M VERGOUW/GERARDUS MARINUS MARIA
630258000AP0249	OLLIERGUES	1292	MME FRANCO/JEANNINE GHISLAINE
630258000AP0250	OLLIERGUES	1736	M BRAY/MICHEL CLAUDE GILBERT
630258000AP0309	OLLIERGUES	347	M MOUSSA/MICHAEL JEAN
630258000AP0378	OLLIERGUES	1849	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000ZL0110	OLLIERGUES	1552	OMERIN SAS
630258000ZL0112	OLLIERGUES	384	OMERIN SAS
630258000ZP0019	OLLIERGUES	14478	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000ZP0020	OLLIERGUES	3725	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000ZP0021	OLLIERGUES	3214	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000ZP0022	OLLIERGUES	1314	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000ZP0025	OLLIERGUES	7224	SYNDICAT FERROVIAIRE DU LIVRADOIS
630258000ZP0112	OLLIERGUES	3307	COMMUNE DE OLLIERGUES
630258000ZP0183	OLLIERGUES	10278	M ROUX/CHRISTOPHE
630355000ZC0005	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	18875	MME VERDIER/GEORGETTE ODILE ELEONORE
630355000ZC0006	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	1790	COMMUNE DE SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT
630355000ZC0008	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	18541	M GRILLE/ALAIN BERNARD
630355000ZC0023	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	26735	MME FARGETTE/SIMONE
630355000ZC0024	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	6014	COMMUNE DE SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT
630355000ZD0112	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	1665	DEPARTEMENT DU PUY DE DOME
630355000ZD0003	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	447	SOCIETE DE COUR
630355000ZD0005	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	83	M BONNIER/LOUIS ANTOINE
630355000ZD0006	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	135	M BELKREDIM/MOHAMED
630355000ZD0013	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	2268	M VERGOUW/GERARDUS MARINUS MARIA
630355000ZD0042	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	160	MME SOUDE/SANDRINE SOPHIE

630355000ZD0043	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	208	MME LOZINGUEZ/NATACHA LAURENCE AUDREY
630355000ZD0045	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	225	M PLASSE/ROLAND PIERRE
630355000ZD0046	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	472	M PLASSE/ROLAND PIERRE
630355000ZD0084	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	4225	MME POUMARAT/
630355000ZD0085	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	5786	EDF
630355000ZD0087	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	704	EDF
630355000ZD0090	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	1690	EDF
630355000ZD0106	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	6333	EDF
630355000ZD0108	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	6037	EDF
630355000ZD0111	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	3029	EDF
630355000ZD0113	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	2917	M VERNET/PATRICK JEAN
630355000ZD0120	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	6317	M POUGHEON/JEAN
630355000ZD0121	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	10703	SYNDICAT FERROVIAIRE DU LIVRADOIS
630355000ZD0290	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	2548	COMMUNE DE SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT
630355000ZD0291	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	26897	SYNDICAT FERROVIAIRE DU LIVRADOIS
630355000ZD0298	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	892	MME HILKHUIJSEN/ANJA CHRISTINE
630355000ZD0301	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	313	SOCIETE DE COUR
630355000ZD0312	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	175	MME LOZINGUEZ/NATACHA LAURENCE AUDREY
630355000ZD0313	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	30	LES COPROPRIETAIRES
630355000ZD0315	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	310	M MENGOZZI/THIERRY ALBERT
630355000ZD0322	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	1781	MME KRYSIAK/IRENA BARBARA
630355000ZD0323	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	6623	ERDF DISTRIBUTION AG COMPTABLE AUVERGNE LIMOUSIN
630355000ZD0327	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	578	M DOUIDI/ABDERRAHMANE
630355000ZD0329	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	144	DE COUR
630355000ZD0330	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	1567	MME FRANCO/HUGUETTE
630355000ZD0331	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	67	DE COUR

Secteur du ruisseau de la Portette à Ambert

Code parcelle	Commune	Surface de la parcelle (m ²)	Propriétaire
630003000AC0206	AMBERT	190	DIATUS
630003000AC0038	AMBERT	23751	M BEAUFOCHER/JEAN CLAUDE
630003000AC0098	AMBERT	1778	M BEAUFOCHER/JEAN CLAUDE
630003000AC0105	AMBERT	2301	DIATUS
630003000AC0205	AMBERT	174	GRENIER ALAIN ET CIE
630003000AC0255	AMBERT	181	LES COPROPRIETAIRES
630003000AC0256	AMBERT	56	LES PIOUX DE PALOU
630003000AC0257	AMBERT	550	DIATUS
630003000AC0259	AMBERT	27	LES PIOUX DE PALOU
630003000AC0260	AMBERT	5	DIATUS
630003000AC0266	AMBERT	9977	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF AUVERGNE
630003000AC0267	AMBERT	13506	M BEAUFOCHER/JEAN CLAUDE

Secteur du Couzon à Aubusson d'Auvergne

Code parcelle	Commune	Surface de la parcelle (m ²)	Propriétaire
6300150000B0011	AUBUSSON-D AUVERGNE	649	M LALUQUE/GILLES JEAN ERMOSTHENE
6300150000B0012	AUBUSSON-D AUVERGNE	424	STE ELECTRIQUE DU COUZON MARCOUX ET CIE
6300150000B0013	AUBUSSON-D AUVERGNE	68	STE ELECTRIQUE DU COUZON MARCOUX ET CIE
6300150000B0030	AUBUSSON-D AUVERGNE	1851	M SUGIER/JEAN
6300150000B0254	AUBUSSON-D AUVERGNE	175	M NEUVILLE/DOMINIQUE
6300150000B0560	AUBUSSON-D AUVERGNE	523	MME LACAILLE/INGRID JEANNE CHRISTIANE
6300150000B0604	AUBUSSON-D AUVERGNE	89	MME RIGAUD/GISELLE MARIE
6300150000B0631	AUBUSSON-D AUVERGNE	718	M PROVENCHERE/MAURICE DANIEL
6300150000B0655	AUBUSSON-D AUVERGNE	317	M PROVENCHERE/JEAN
6300150000B0656	AUBUSSON-D AUVERGNE	254	M LORTON/BERNARD CHRISTIAN FREDERIC
6300150000B0657	AUBUSSON-D AUVERGNE	589	COMMUNE D'AUBUSSON D'Auvergne
630016000AI0001	AUGEROLLES	3095	MME LACAILLE/INGRID JEANNE CHRISTIANE
630016000AI0002	AUGEROLLES	2865	MME LACAILLE/INGRID JEANNE CHRISTIANE

630016000AI0003	AUGEROLLES	11252	MME LACAILLE/INGRID JEANNE CHRISTIANE
630016000AI0010	AUGEROLLES	1934	M DUFRAISSE/MICHEL MAURICE EUGENE
630016000AI0011	AUGEROLLES	1474	M DUFRAISSE/MICHEL MAURICE EUGENE
630016000AI0012	AUGEROLLES	2744	M DUFRAISSE/MICHEL MAURICE EUGENE
630016000AI0013	AUGEROLLES	629	M DUFRAISSE/MICHEL MAURICE EUGENE
630016000AI0014	AUGEROLLES	1741	M PROVENCHERES/GUY GABRIEL
630016000AI0020	AUGEROLLES	1285	M DUFRAISSE/MICHEL MAURICE EUGENE
630016000AI0021	AUGEROLLES	1247	M DUFRAISSE/MICHEL MAURICE EUGENE
630016000AI0022	AUGEROLLES	1913	M DUFRAISSE/MICHEL MAURICE EUGENE
630016000AI0234	AUGEROLLES	612	M BLOEMER/PETER
630016000AI0235	AUGEROLLES	1461	MME CHOUVEL/HELENE
630016000AI0236	AUGEROLLES	1131	M LORTON/BERNARD CHRISTIAN FREDERIC
630016000AI0247	AUGEROLLES	1385	STE ELECTRIQUE DU COUZON MARCOUX ET CIE
630016000AI0273	AUGEROLLES	427	VAL DORE ENERGIE
630016000AI0275	AUGEROLLES	61	VAL DORE ENERGIE
630016000AI0276	AUGEROLLES	1885	M PROVENCHERES/GUY GABRIEL
630016000AI0277	AUGEROLLES	37063	VAL DORE ENERGIE
630016000AK0001	AUGEROLLES	3648	M REYNARD/LAURENT
630016000AK0002	AUGEROLLES	3081	M PROVENCHERE/JEAN
630016000AK0003	AUGEROLLES	32767	VAL DORE ENERGIE
630016000AK0387	AUGEROLLES	5824	MME SUBERT/MARTINE LUCIENNE
630016000AK0388	AUGEROLLES	967	MME SARLAND/CLAUDETTE ANDREE
630016000AK0442	AUGEROLLES	3269	VAL DORE ENERGIE
630469000ZN0063	VOLLORE-VILLE	3555	M PROVENCHERE/JEAN
630469000ZN0064	VOLLORE-VILLE	9534	M PROVENCHERE/JEAN
630469000ZN0065	VOLLORE-VILLE	2937	SECTION DE BESSET COMMUNE DE MAYRES
630469000ZN0066	VOLLORE-VILLE	1202	STE ELECTRIQUE DU COUZON MARCOUX ET CIE
630469000ZN0067	VOLLORE-VILLE	233	STE ELECTRIQUE DU COUZON MARCOUX ET CIE
630469000ZN0068	VOLLORE-VILLE	857	M REYNARD/LAURENT
630469000ZN0070	VOLLORE-VILLE	322	M REYNARD/LAURENT
630469000ZN0071	VOLLORE-VILLE	65	M PERON/MARIUS
630469000ZN0074	VOLLORE-VILLE	416	M DELAIRE/JEAN CLAUDE
630469000ZN0075	VOLLORE-VILLE	432	M SAUZEDE/VINCENT LUCIEN
630469000ZN0078	VOLLORE-VILLE	2326	M BORIAS/EMILE MARIUS
630469000ZN0079	VOLLORE-VILLE	2014	SECTION DE RETRUS
630469000ZN0080	VOLLORE-VILLE	2569	M LAVEST/MAURICE MARCEL FRANCOIS
630469000ZN0081	VOLLORE-VILLE	384	M LAVEST/MAURICE MARCEL FRANCOIS
630469000ZN0082	VOLLORE-VILLE	35	M LAVEST/MAURICE MARCEL FRANCOIS
630469000ZN0083	VOLLORE-VILLE	1394	M REYNARD/LAURENT
630469000ZN0084	VOLLORE-VILLE	252	STE ELECTRIQUE DU COUZON MARCOUX ET CIE

Secteur zone humide Miodet

Code parcelle	Commune	Surface de la parcelle (m ²)	Propriétaire
6303370000A0194	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	793	MME CHANTAGREL/ELISABETH -
6303370000A0195	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	972	MME CHANTAGREL/ELISABETH -
6303370000A0486	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	5646	M POINTUD/BERNARD JEAN MARIE - P
6303370000A0487	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	3803	M POINTUD/BERNARD JEAN MARIE -
6303370000A0493	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	841	MME CONVERT/ANNIE MARCELLE -
6303370000A0494	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	2128	MME CONVERT/ANNIE MARCELLE -
6303370000A0495	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	8579	MME CHANTAGREL/ELISABETH -
6303370000A0534	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	14895	MME CONVERT/ANNIE MARCELLE -
6303370000A0538	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	20249	MME BRUYERE/CAROLINE EUGENIE - M BARBE/SYLVAIN GUY
6303370000A0539	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	7605	MME CONVERT/ANNIE MARCELLE -
6303370000A0550	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	4921	MME CHANTAGREL/ELISABETH -
6303370000C0032	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1416	M VACHERON/CLAUDE IVAN
6303370000C0033	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	2571	M VACHERON/CLAUDE IVAN -
6303370000C0034	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	4432	MME BOYER/MICHELE MARIE JEANNINE - M PAILLET/ROLAND PAUL AUGUSTE MARIE
6303370000C0042	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	4889	M PAILLET/ROLAND PAUL AUGUSTE MARIE
6303370000C0043	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1215	M PAILLET/ROLAND PAUL AUGUSTE MARIE
6303370000C0044	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	966	M PAILLET/ROLAND PAUL AUGUSTE MARIE
6303370000C0045	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1161	M PAILLET/ROLAND PAUL AUGUSTE MARIE
6303370000C0046	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	185	M PAILLET/ROLAND PAUL AUGUSTE MARIE
6303370000C0047	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	17	M PAILLET/ROLAND PAUL AUGUSTE MARIE
6303370000C0053	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	7948	M PAILLET/ROLAND PAUL AUGUSTE MARIE
6303370000C0054	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1692	GROUPEMENT FORESTIER CHABA D'ENTRA -
6303370000C0055	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1728	M RECOQUE/PHILIPPE MAURICE -
6303370000C0056	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1675	M NIGON/FREDERIC JEAN - Nu-propriétaire (associé avec U) M NIGON/GEORGES PIERRE EMMANUEL - Usufuitier (associé avec N) MME FOUGERE/MARIE THERESE - Usufuitier (associé avec N)

6303370000C0057	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	3897	M POINTUD/MATHIEU JEAN
6303370000C0121	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	6825	MME CHANTAGREL/ELISABETH -
6303370000C0122	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	15498	SOCIETE FORESTIERE GROUPAMA -
6303370000C0126	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	9807	M BONNET/JEAN PAUL LUCIEN -
6303370000C0127	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1032	M BONNET/JEAN PAUL LUCIEN -
6303370000C0128	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	2039	M FLOQUET/ROGER - Usufruitier (associé avec N) MME FLOQUET/STEPHANIE - Nuropriétaire (associé avec U) MME GERVAIS/NOELLE CHANTAL - Usufruitier (associé avec N)
6303370000C0129	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	809	M FLOQUET/ROGER - Usufruitier (associé avec N) MME FLOQUET/STEPHANIE - Nuropriétaire (associé avec U) MME GERVAIS/NOELLE CHANTAL - Usufruitier (associé avec N)
6303370000C0130	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	804	M COLLY/GEORGES JEAN JOSEPH - MME TERME/VIVIANE DOMINIQUE - MME TERME/ARLETTE JEANNE MARIE PAULE - MME POUTIGNAT/CHRISTIANE - M TERME/JEAN-PAUL EDMOND FR
6303370000C0131	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	2053	M POINTUD/ALAIN MARCEL
6303370000C0133	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1674	MME GERVAIS/NOELLE CHANTAL - Usufruitier (associé avec N) M FLOQUET/ROGER - Usufruitier (associé avec N) MME FLOQUET/STEPHANIE - Nuropriétaire (associé avec U)
6303370000C0134	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	2182	MME BRUYERE/CAROLINE EUGENIE - M BARBE/SYLVAIN GUY -
6303370000C0135	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1389	MME FLOQUET/STEPHANIE - Nuropriétaire (associé avec U) M FLOQUET/ROGER - Usufruitier (associé avec N) MME GERVAIS/NOELLE CHANTAL - Usufruitier (associé avec N)
6303370000C0136	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	445	MME GERVAIS/NOELLE CHANTAL - Usufruitier (associé avec N) M FLOQUET/ROGER - Usufruitier (associé avec N) MME FLOQUET/STEPHANIE - Nuropriétaire (associé avec U)
6303370000C0137	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	4228	M TIXIER/GUY - Propriétaire
6303370000C0138	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	5424	MME MOUNIER/ELIDIE MARIE - MME FAURE/MONIQUE MARIE-CLAUDE -
6303370000C0181	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	2146	MME CHANTAGREL/JOSIANE -
6303370000C0182	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	4403	MME CHANTAGREL/JOSIANE -
6303370000C0183	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	3387	M FLOQUET/ROGER - Usufruitier (associé avec N) MME FLOQUET/STEPHANIE - Nu-

			propriétaire (associé avec U) - MME GERVAIS/NOELLE CHANTAL - Usfruitier (associé avec N)
6303370000C0184	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	5590	MME DAPZOL/CHRISTIANE JEANNE -
6303370000C0185	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	7578	M BAUBET/OLIVIER -
6303370000C0186	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1994	MME BONNET/JOSIANE MARIE-NOELLE -
6303370000C0187	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1953	MME BONNET/JOSIANE MARIE-NOELLE -
6303370000C0188	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1095	SOCIETE FORESTIERE GROUPAMA -
6303370000C0189	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	238	M BONNET/JEAN PAUL LUCIEN -
6303370000C0270	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	1858336	SOCIETE FORESTIERE GROUPAMA